Pierre DUPONT,

enseignant-chercheur engagé et impliqué

Frédéric Bioret – *Université de Bretagne Occidentale*
Aurélia Lachaud – *Bretagne vivante*
Sylvie Magnanon – *Conservatoire botanique national de Brest*

Colloque *La cartographie de la flore, un outil au service des politiques publiques de la biodiversité. Nantes, 7/8 juin 2019*

1- L’enseignant-chercheur

Sortie avec des étudiants sur la dune de Penbron (44) - 1991

Parcours universitaire

DES, Univ. Toulouse, 1951

Thèse, Univ. Toulouse, 1960

Stagiaire de recherche CNRS, Rennes
1950

Assitant Botanique
Univ. Toulouse, 1952

Maître-assistant
Toulouse, 1960

Professeur des universités
Univ. Nantes, 1963-1990
Laboratoire d'Écologie et de Phytogéographie

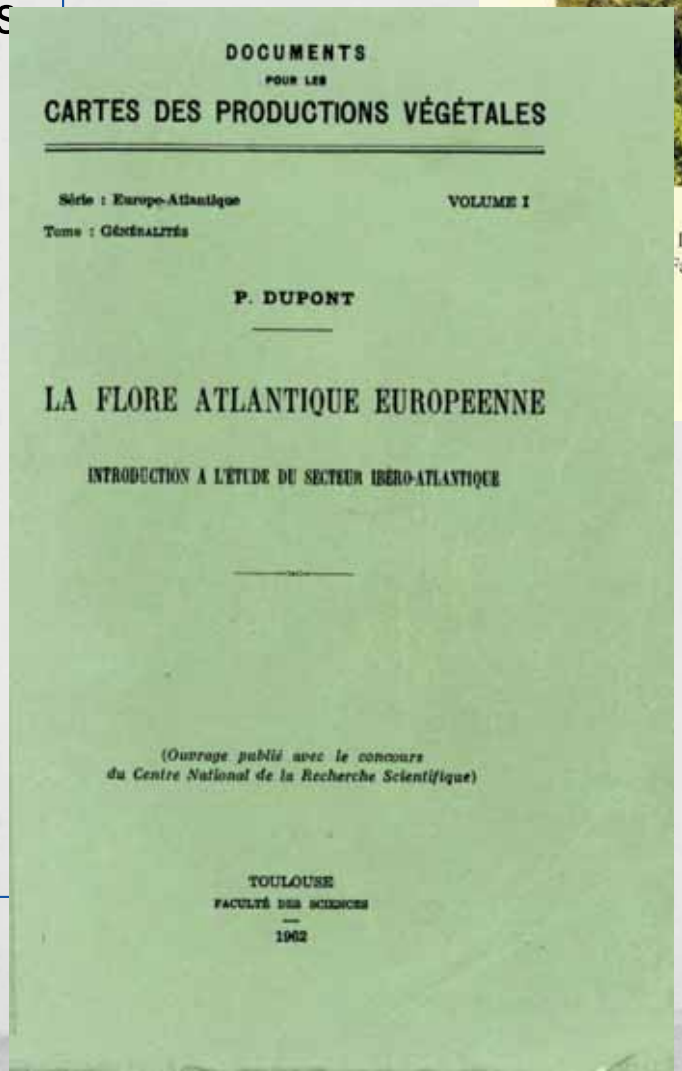
DOCUMENTS
POUR LES
CARTES DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Série : Europe-Atlantique — VOLUME I
Tome : GÉNÉRALITÉS

P. DUPONT

LA FLORE ATLANTIQUE EUROPEENNE

INTRODUCTION A L'ETUDE DU SECTEUR IBÉRO-ATLANTIQUE

(Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique)

TOULOUSE
FACULTÉ DES SCIENCES
1962

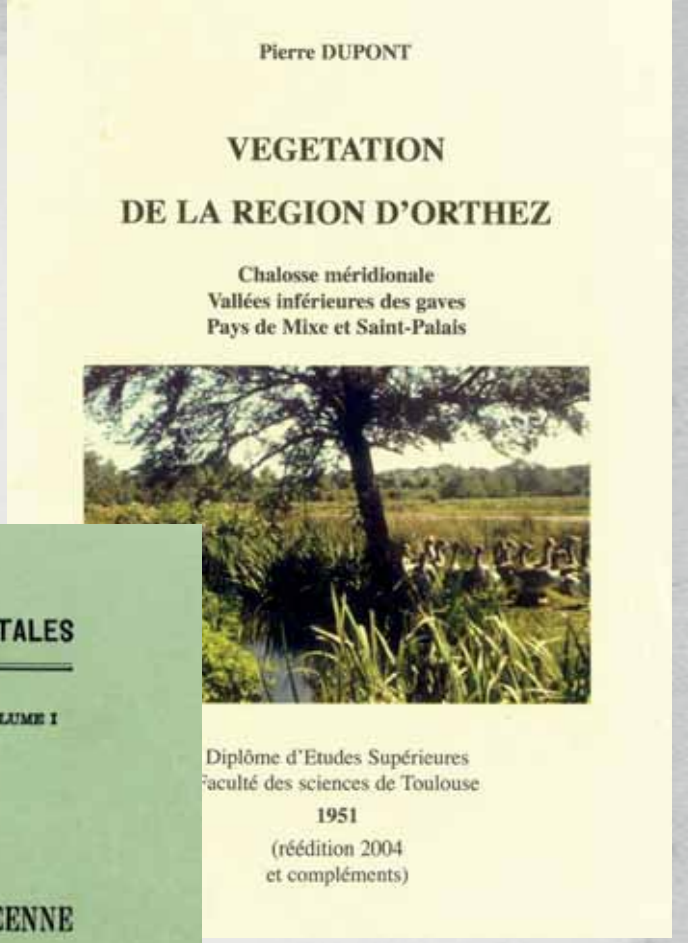
Pierre DUPONT

VEGETATION
DE LA REGION D'ORTHEZ

Chalosse méridionale
Vallées inférieures des gaves
Pays de Mixe et Saint-Palais

Diplôme d'Etudes Supérieures
Faculté des sciences de Toulouse
1951
(réédition 2004
et compléments)

Pierre Dupont, enseignant
Univ. Nantes

Deug 2 :
Écologie

Licence de Sciences naturelles :
Écologie

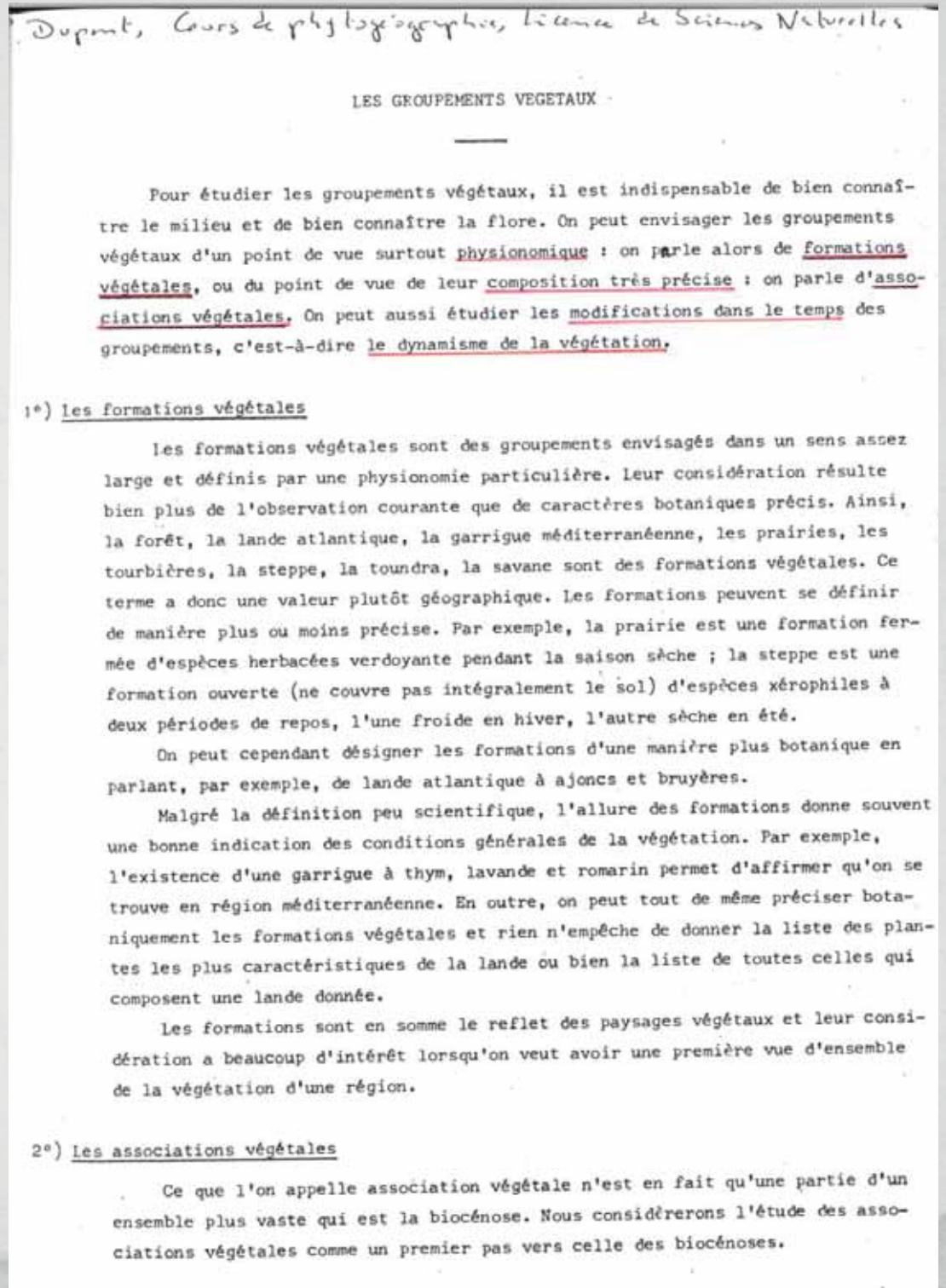

Dupont, Cours de phytogéographie, Licence de Sciences Naturelles

LES GROUPEMENTS VEGETAUX

Pour étudier les groupements végétaux, il est indispensable de bien connaître le milieu et de bien connaître la flore. On peut envisager les groupements végétaux d'un point de vue surtout physionomique : on parle alors de formations végétales, ou du point de vue de leur composition très précise : on parle d'associations végétales. On peut aussi étudier les modifications dans le temps des groupements, c'est-à-dire le dynamisme de la végétation.

1°) les formations végétales

Les formations végétales sont des groupements envisagés dans un sens assez large et définis par une physionomie particulière. Leur considération résulte bien plus de l'observation courante que de caractères botaniques précis. Ainsi, la forêt, la lande atlantique, la garrigue méditerranéenne, les prairies, les tourbières, la steppe, la toundra, la savane sont des formations végétales. Ce terme a donc une valeur plutôt géographique. Les formations peuvent se définir de manière plus ou moins précise. Par exemple, la prairie est une formation fermée d'espèces herbacées verdoyante pendant la saison sèche ; la steppe est une formation ouverte (ne couvre pas intégralement le sol) d'espèces xérophiles à deux périodes de repos, l'une froide en hiver, l'autre sèche en été.

On peut cependant désigner les formations d'une manière plus botanique en parlant, par exemple, de lande atlantique à ajoncs et bruyères.

Malgré la définition peu scientifique, l'allure des formations donne souvent une bonne indication des conditions générales de la végétation. Par exemple, l'existence d'une garrigue à thym, lavande et romarin permet d'affirmer qu'on se trouve en région méditerranéenne. En outre, on peut tout de même préciser botaniquement les formations végétales et rien n'empêche de donner la liste des plantes les plus caractéristiques de la lande ou bien la liste de toutes celles qui composent une lande donnée.

Les formations sont en somme le reflet des paysages végétaux et leur considération a beaucoup d'intérêt lorsqu'on veut avoir une première vue d'ensemble de la végétation d'une région.

2°) les associations végétales

Ce que l'on appelle association végétale n'est en fait qu'une partie d'un ensemble plus vaste qui est la biocénose. Nous considérerons l'étude des associations végétales comme un premier pas vers celle des biocénoses.

Pierre Dupont, enseignant

Licence :
Certificat de Botanique
Systématique des Angiospermes
Biogéographie

SYSTEMATIQUE DES ANGIOSPERMES

1°) Origine, Place dans la classification, divisions.

Les Angiosp. st très répandues et nbses à la surface de la Terre. Un cert. nbre vivent ds les eaux douces, qqes en milieu marin mais la + gde majorité st des plantes aériennes.
– groupe important : 250.000 espèces. (gymnosp. = 800 esp.)

– Cormophytes : Cormus
– Archégoniates : Pas de véritables archégones
= Résultat d'une évolution.
– Plts vasculaires : tissus conducteurs permettant 1 conduct. rapide de l'eaux et des subst. dissoutes.
– Quand il y a du Bois II, elles possèdent du Bois hétéroxylé (≠ gymnosp.)
– Ovaire clos ds lequel il y a les ovules et il se tsfer en fruit après la Fecdation et les ovules → graines.

– Vrais graines ⇒ Spermaphytes ayant 1 fleur et 1 graine typiques et 1 Fécondation qui ne se réalise sous l'intermédiaire d'un milieu aquatique (Siphonogamie)

– Les gamétophytes ♂ et ♀ st + réduits / ceux des gymnosp.
– ♀ de la double Féc. est partic. aux Angiosp.

APETALES

Ensemble hétérogène comprenant plusieurs ordres que l'on peut grouper en deux séries (avec quelques exceptions dans chaque série) :
Unisexuées : Casuarinales, Protéales, Santalales, Amentales, Urticales.
Hermaphrodites : Polygonales, Centrospermales, Pipérales, Aristolochiales.
Voir en cours les correspondances dans les classifications d'Emberger et de Hutchinson.

1) APETALES UNISEXUEES - Lignosae -

On peut distinguer les ordres par les caractères suivants :

- Périanthe nul ou rudimentaire ; arbres à chatons
  - x Feuilles verticillées — Casuarinales) groupe I
  - x Feuilles non verticillées — Amentales
- Un périanthe ; pas de chatons
  - x 1-2 carpelles, un seul ovule, albumen — Urticales (Amentales, Urticales : groupe III)
  - x 1 carpelle, pas d'albumen — Protéales
  - x parasites dégradés, ovules sans tégument, albumen — Santalales (Protéales, Santalales : groupe II)

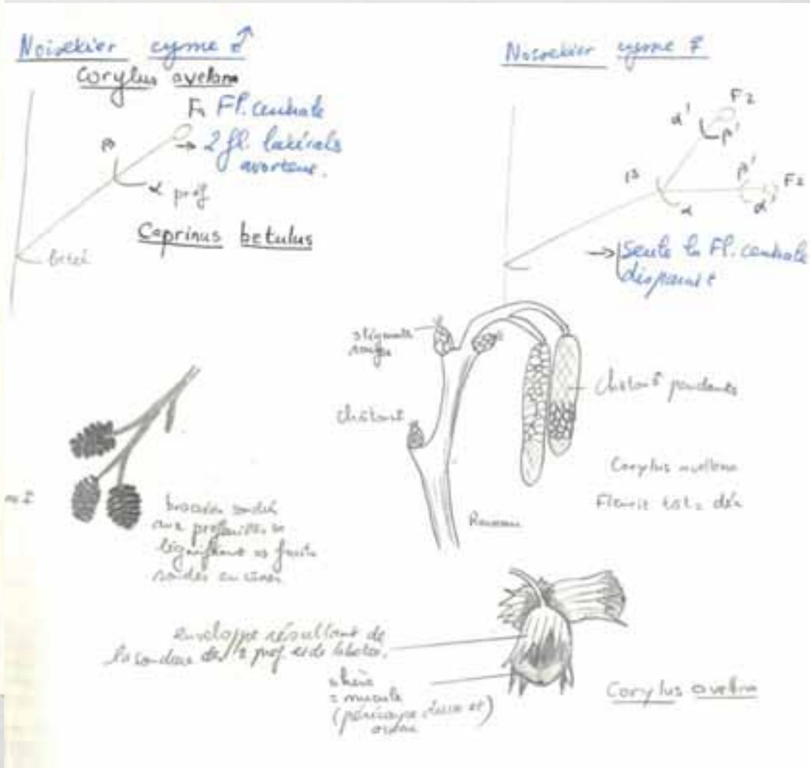

Pierre Dupont, enseignant

Maîtrise :

Certificat d'écologie
La répartition des êtres vivants
Les facteurs climatiques
Notions de pédologie
Paléoécologie
Les groupements végétaux
La zonation de la végétation
Les divisions biogéographiques et les grands traits de la végétation mondiale
La flore et la végétation méditerranéenne
Écologie des bryophytes

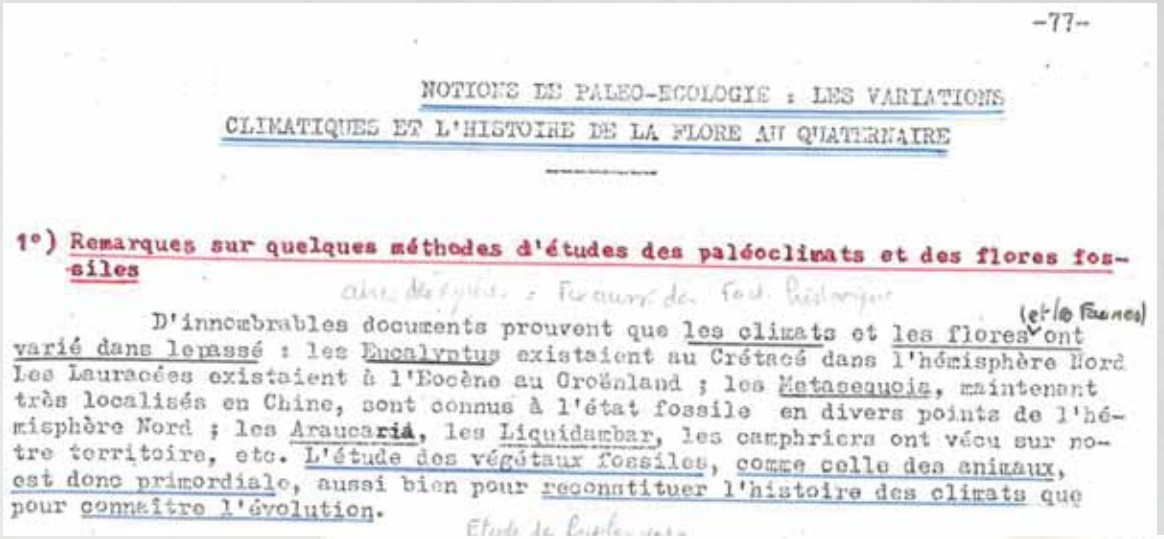

-77-

NOTIONS DE PALEO-ECOLOGIE : LES VARIATIONS CLIMATIQUES ET L'HISTOIRE DE LA FLORE AU QUATERNAIRE

1°) Remarques sur quelques méthodes d'études des paléoclimats et des flores fossiles

D'innombrables documents prouvent que les climats et les flores (et les faunes) ont varié dans le passé : les Eucalyptus existaient au Crétacé dans l'hémisphère Nord Les Lauracées existaient à l'Eocène au Groënland ; les Metasequoia, maintenant très localisés en Chine, sont connus à l'état fossile en divers points de l'hémisphère Nord ; les Araucaria, les Liquidambar, les camphriers ont vécu sur notre territoire, etc. L'étude des végétaux fossiles, comme celle des animaux, est donc primordiale, aussi bien pour reconstituer l'histoire des climats que pour connaître l'évolution.

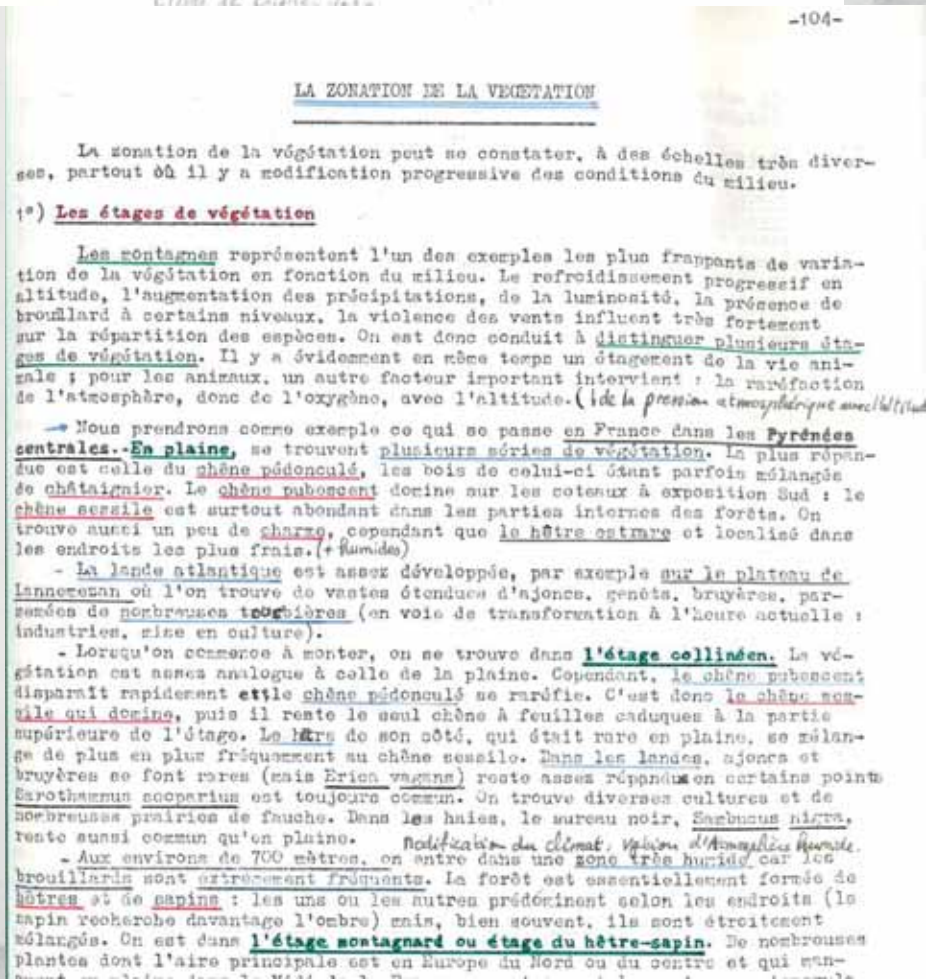

-104-

LA ZONATION DE LA VEGETATION

La zonation de la végétation peut se constater, à des échelles très diverses, partout où il y a modification progressive des conditions du milieu.

1°) Les étages de végétation

Les montagnes représentent l'un des exemples les plus frappants de variation de la végétation en fonction du milieu. Le refroidissement progressif en altitude, l'augmentation des précipitations, de la luminosité, la présence de brouillard à certains niveaux, la violence des vents influent très fortement sur la répartition des espèces. On est donc conduit à distinguer plusieurs étages de végétation. Il y a évidemment en même temps un étagement de la vie animale ; pour les animaux, un autre facteur important intervient : la raréfaction de l'atmosphère, donc de l'oxygène, avec l'altitude. (de la pression atmosphérique avec l'altitude)

Nous prendrons comme exemple ce qui se passe en France dans les Pyrénées centrales. En plaine, se trouvent plusieurs séries de végétation. La plus répandue est celle du chêne pédonculé, les bois de celui-ci étant parfois mélangés de châtaignier. Le chêne pubescent domine sur les coteaux à exposition Sud : le chêne sessile est surtout abondant dans les parties internes des forêts. On trouve aussi un peu de charme, cependant que le hêtre estrare et localisé dans les endroits les plus frais. (+ humides)

- La lande atlantique est assez développée, par exemple sur le plateau de Lannemezan où l'on trouve de vastes étendues d'ajoncs, genêts, bruyères, parsemées de nombreuses tourbières (en voie de transformation à l'heure actuelle : industries, mise en culture).

- Lorsqu'on commence à monter, on se trouve dans l'étage collinéen. La végétation est assez analogue à celle de la plaine. Cependant, le chêne pubescent disparaît rapidement et le chêne pédonculé se raréfie. C'est donc le chêne sessile qui domine, puis il reste le seul chêne à feuilles caduques à la partie supérieure de l'étage. Le hêtre de son côté, qui était rare en plaine, se mélange de plus en plus fréquemment au chêne sessile. Dans les landes, ajoncs et bruyères se font rares (mais Erica vagans) reste assez répandue en certains points Sarothamnus scoparius est toujours commun. On trouve diverses cultures et de nombreuses prairies de fauche. Dans les haies, le sureau noir, Sambucus nigra, reste aussi commun qu'en plaine. Modification du climat, version d'Atmosphère humide.

- Aux environs de 700 mètres, on entre dans une zone très humide car les brouillards sont extrêmement fréquents. La forêt est essentiellement formée de hêtres et de sapins : les uns ou les autres prédominent selon les endroits (le sapin recherche davantage l'ombre) mais, bien souvent, ils sont étroitement mélangés. On est dans l'étage montagnard ou étage du hêtre-sapin. De nombreuses plantes dont l'aire principale est en Europe du Nord ou du centre et qui man-

Pierre Dupont, enseignant

Certificat d'écologie

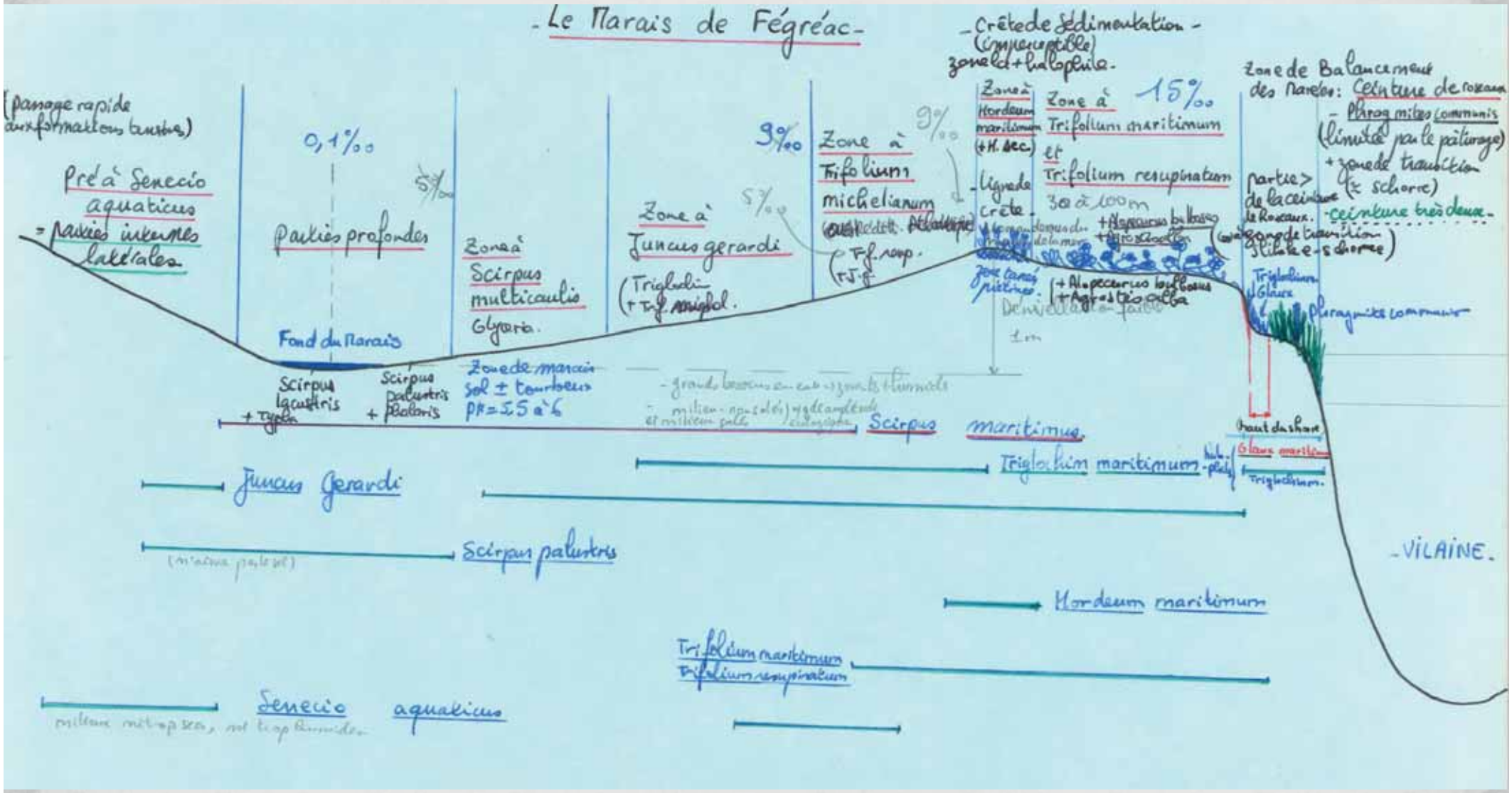

Pierre Dupont, enseignant

Certificat d'écologie

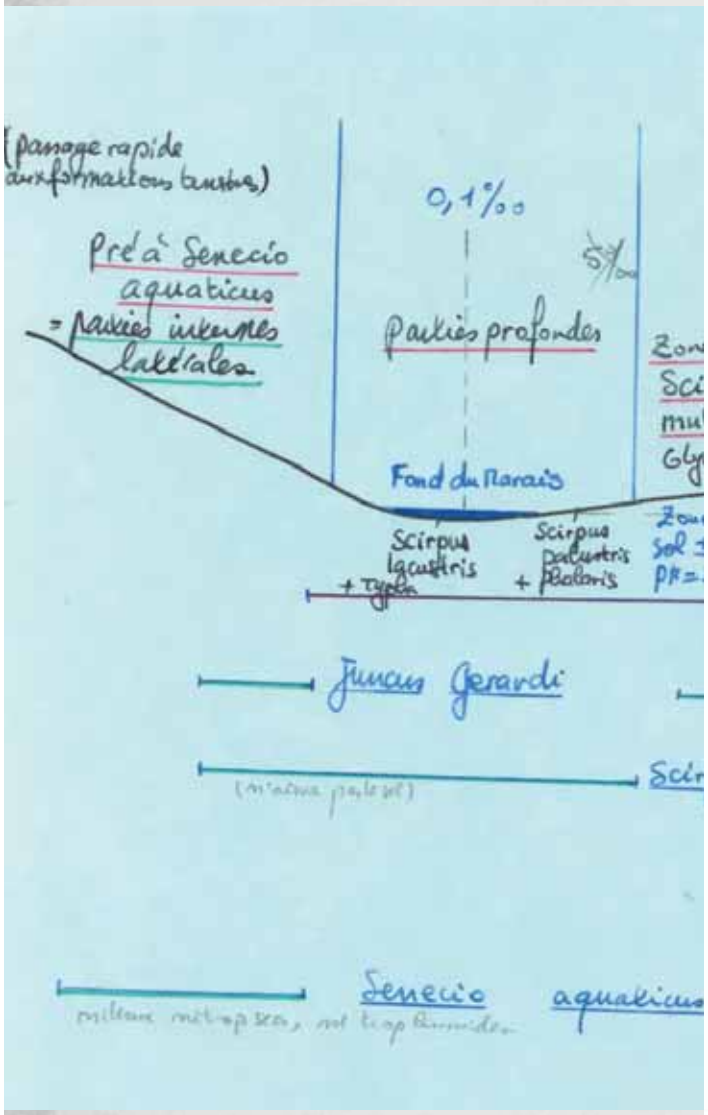

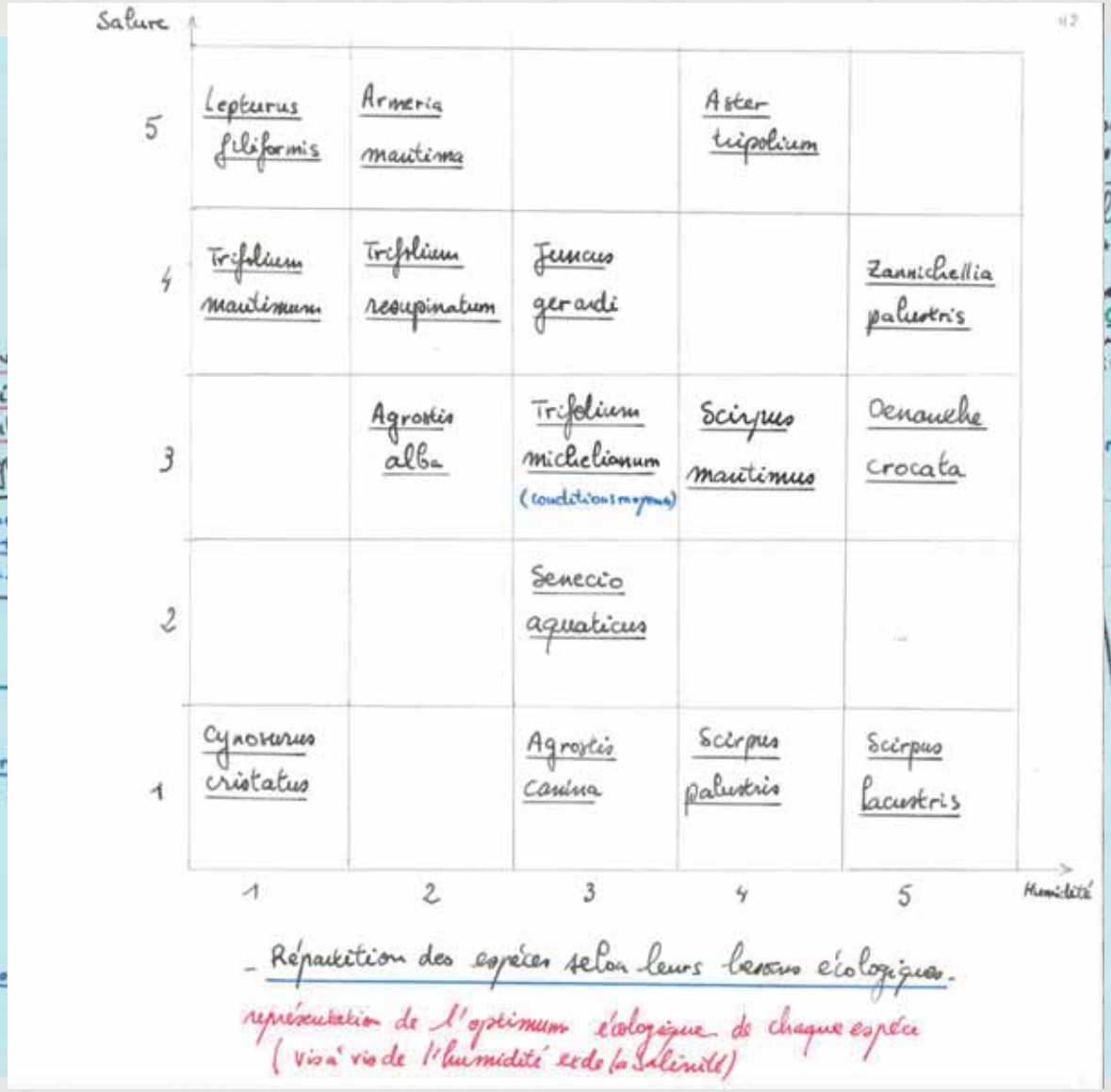

Directions de DES, DEA et Thèses

24 Diplômes d'études supérieures (Univ. Toulouse et Nantes)
3 Diplômes d'études approfondies (Univ. Nantes)

2 thèses de 3e cycle :
M. Godeau (1967)
L. Visset (1968)

3 thèses d' État :
C. Dandaletche (1973)
L. Visset (1979)
M. Godeau (1985)

1 thèse d'Université :
J.-B. Bouzillé (1979)

1 thèses de 3e cycle
D. Geydan-Garrouy (1982)

2 thèses de doctorat :
F. Bioret (1989)
S. Magnanon (1991)

Pierre Dupont, chercheur

161 articles dans des revues nationales et internationales
9 ouvrages
22 chapitres d'ouvrages
6 CR colloques
+ nombreux rapports non publiés

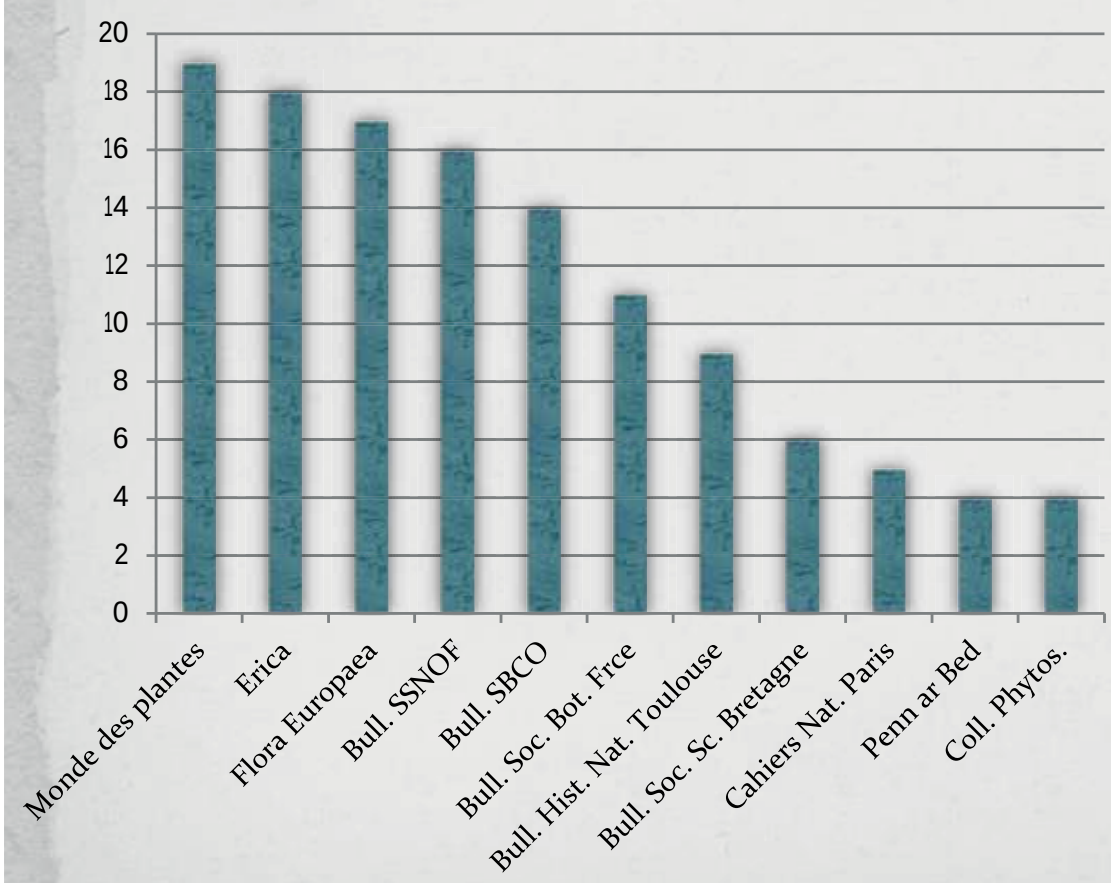

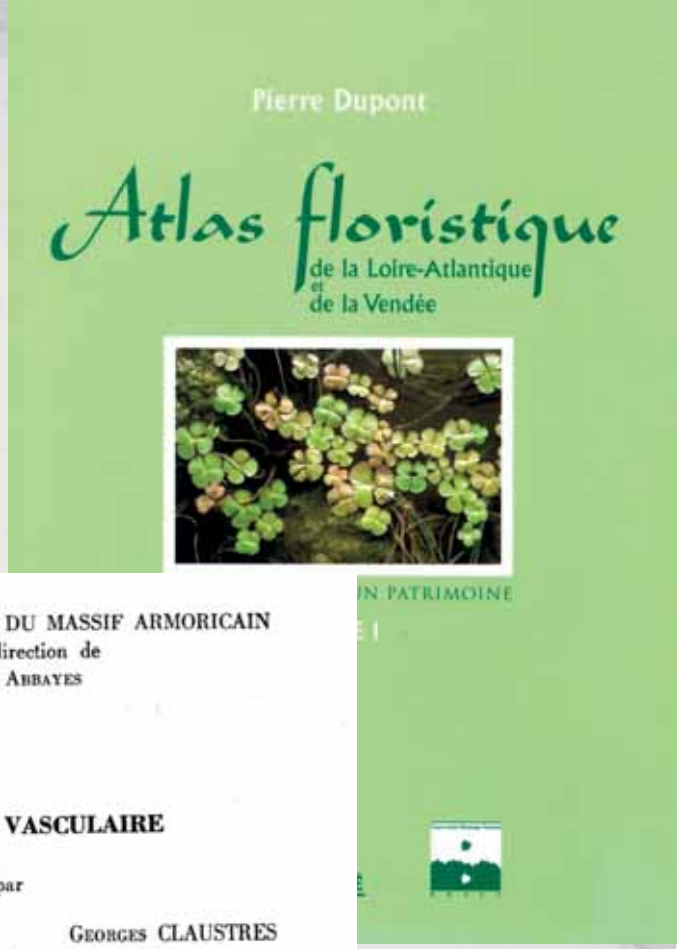

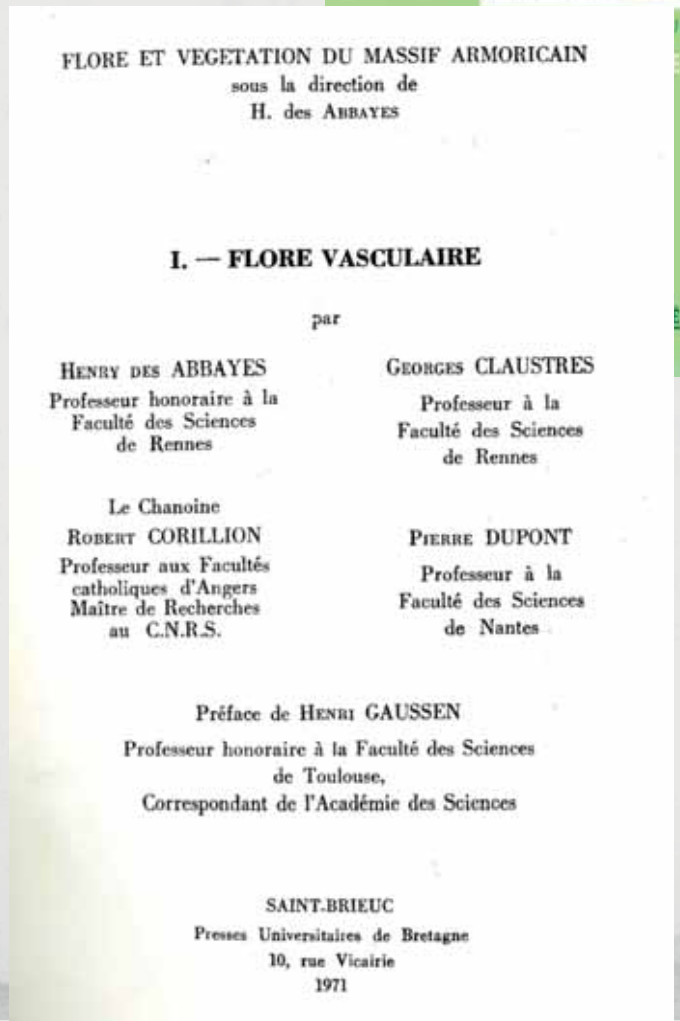

FLORE ET VEGETATION DU MASSIF ARMORICAIN
sous la direction de
H. des ABBAYES

I. — FLORE VASCULAIRE

par

HENRY DES ABBAYES
Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Rennes

GEORGES CLAUSTRES
Professeur à la Faculté des Sciences de Rennes

Le Chanoine
ROBERT CORILLION
Professeur aux Facultés catholiques d'Angers
Maître de Recherches au C.N.R.S.

PIERRE DUPONT
Professeur à la Faculté des Sciences de Nantes

Préface de HENRI GAUSSEN
Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Toulouse,
Correspondant de l'Académie des Sciences

SAINT-BRIEUC
Presses Universitaires de Bretagne
10, rue Vicairie
1971

Pierre Dupont, botaniste

Flore du Massif armoricain

Principaux aspects de la végétation des zones humides de l'estuaire de la Loire

par Pierre DUPONT

Laboratoire d'Écologie et de Phytogéographie
Institut des Sciences de la Nature, 44072 Nantes Cedex, France

Date de publication : 1-11-1984 *ISSN : 0154 9898*
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST, NOUVELLE SÉRIE, TOME 15, 1984

Alternanthera philoxeroides, Amaranthacée sud-américaine non encore signalée en Europe, naturalisée dans le Lot-et-Garonne

par Pierre DUPONT[1]

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE DE BRETAGNE, T. XXVII, 1952

Les grands traits de la végétation vendéenne

par Pierre DUPONT

Laboratoire d'Écologie et de Phytogéographie
Institut des Sciences de la Nature, 44072 Nantes Cedex, France

Date de publication : 1-10-1985 *ISSN : 0154 9898*
BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DU CENTRE-OUEST, NOUVELLE SÉRIE, TOME 16, 1985

Contribution à la connaissance de la flore et de la végétation de l'île d'Yeu (Vendée)

par P. DUPONT (1), A. HÉRAULT (2) et J.-B. BOUZILLÉ (3)

Sur l'extension en Bretagne de *Baccharis halimifolia* L.

PAR
P. DUPONT
Attaché de Recherches au C. N. R. S.

Pierre et Suzanne DUPONT

ADDITIONS A LA FLORE DU NORD-OUEST DE L'ESPAGNE (II)

Pierre Dupont, phytogéographe

Élément atlantique européen : espèces atlantiques, limites du domaine atlantique européen

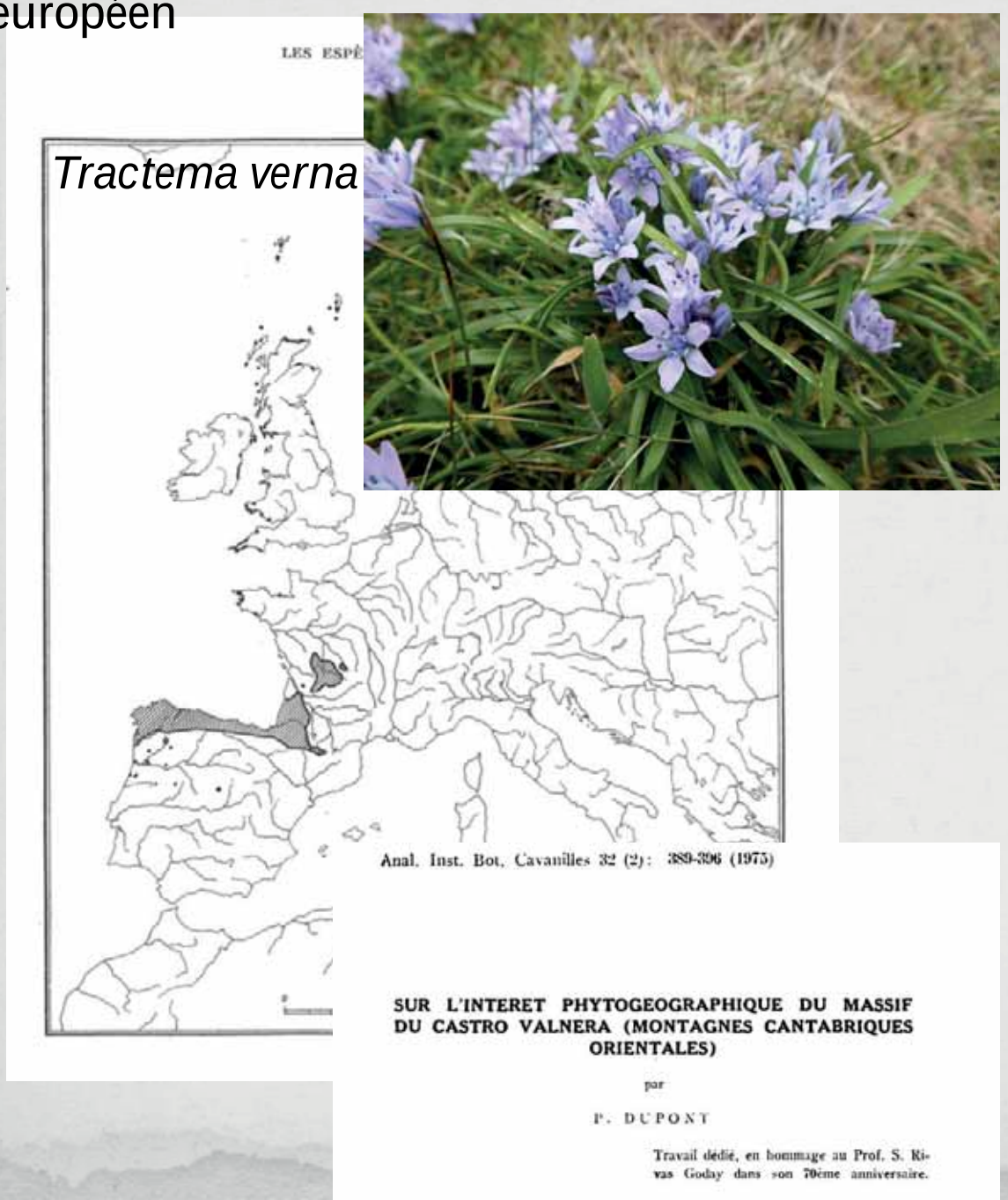

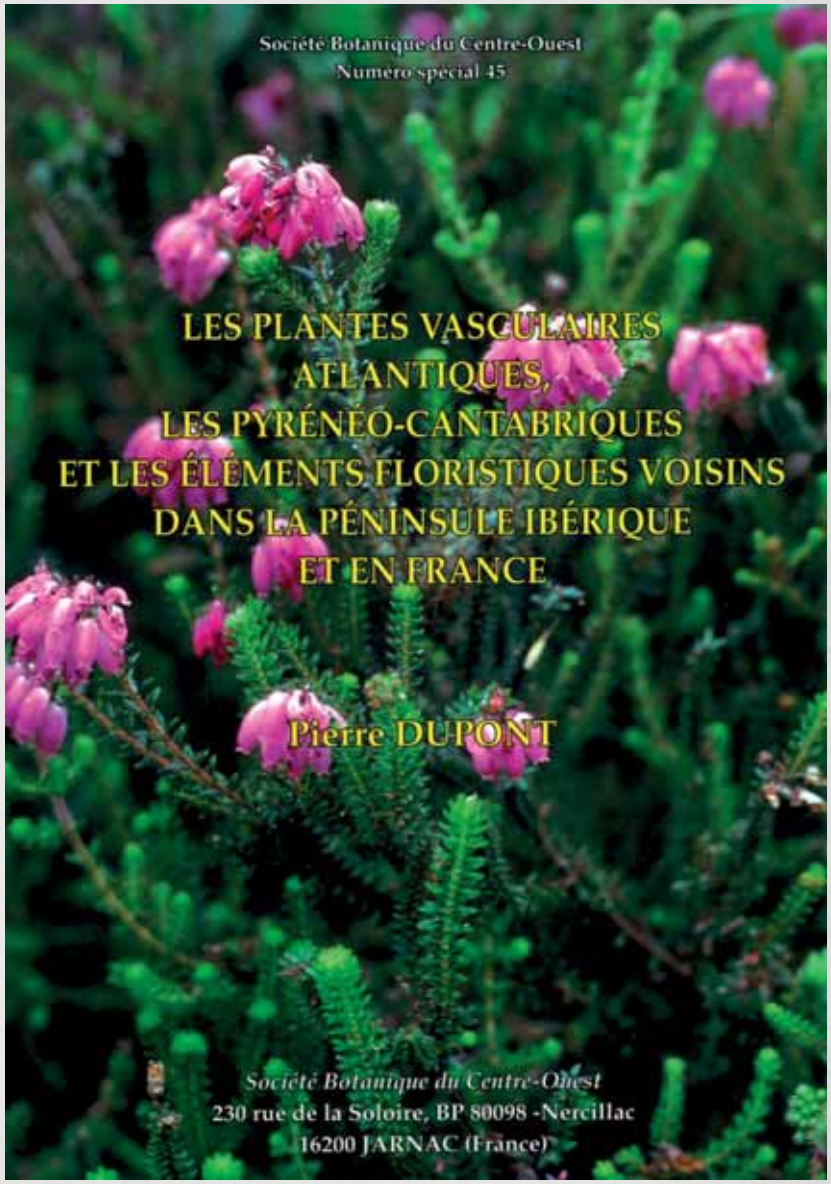

Pierre Dupont, phytogéographe

À partir de 1965 : responsable de la contribution de la France à la cartographie de la flore européenne

Flora Europaea

Bull. Soc. bot. Fr., **1971**, *118*, 765-782

La cartographie de la flore française et le contexte européen (*)

PAR P. DUPONT

U.E.R. des Sciences de la Nature, B. P. 1044, 44 - Nantes.

Pierre Dupont, phytogéographe

1982 Atlas de la Flore du Cantal (J. Sapaly)

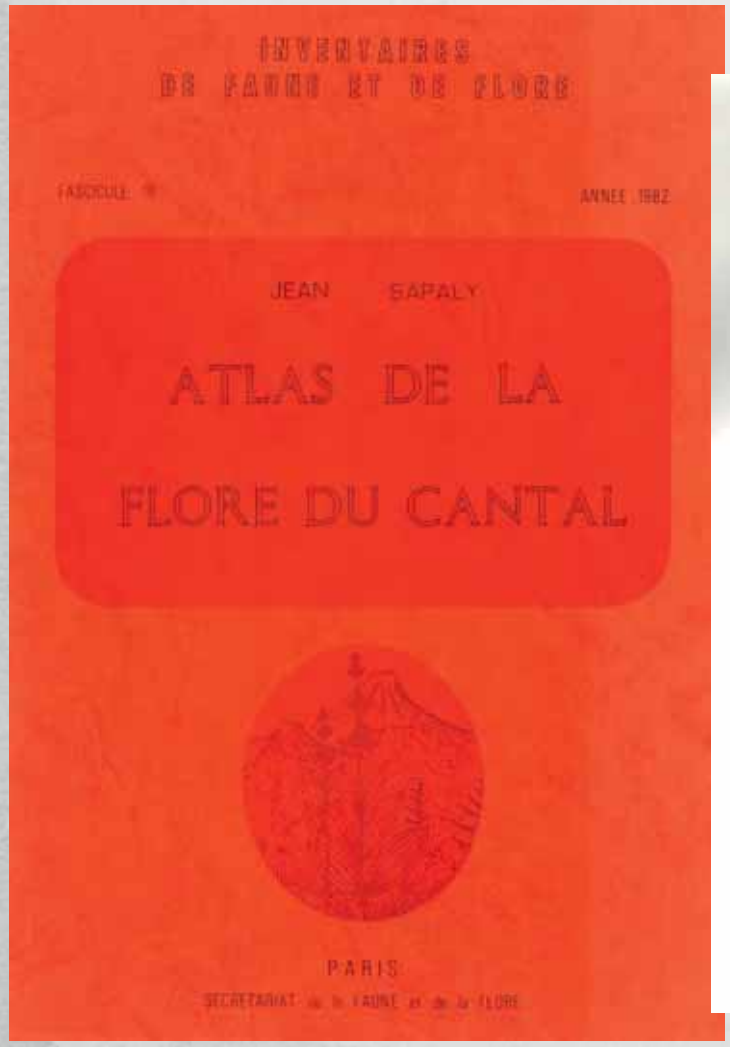

PREFACE

L'Atlas de la flore du Cantal est le résultat de multiples prospections inlassablement menées, durant une quinzaine d'années, par le Docteur Jean SAPALY, malgré de lourdes charges professionnelles.

Botaniste amateur, longtemps isolé de tout contact avec d'autres floristes, il s'est lancé seul dans un inventaire particulièrement fin, puisqu'il choisit des mailles d'un kilomètre de côté dans le système U.T.M. pour recenser systématiquement la flore.

Ayant appris que j'étais chargé de la partie française de l'Atlas européen, M. SAPALY me fit part de son activité. Je compris aussitôt que, non seulement il avait mis en route un énorme travail, mais qu'il s'agissait d'une entreprise unique en France.

Les contacts que nous eûmes ensuite me confirmèrent cette impression et il m'apparut que la publication d'un Atlas s'imposait. Certes, le nombre de divisions du km2 était si important (environ 6 000) qu'il restait de béantes lacunes. Mais, à l'échelle des divisions de 5 km de côté, et bien que certaines régions, moins accessibles d'Aurillac, aient été moins prospectées, les cartes étaient déjà fort parlantes.

J'ai donc fait ce qui était en mon pouvoir pour faciliter la parution de cet Atlas et j'ai trouvé auprès de M. DE BEAUFORT, alors au Ministère de l'Environnement, actuellement Directeur du Secrétariat de la Faune et de la Flore, la compréhension nécessaire et une aide financière indispensable.

Ce n'est pas un ouvrage parfait. M. SAPALY s'en rend compte mieux que quiconque. Mais qui peut prétendre à lui seul connaître la flore d'un département ? Comme tout botaniste, il a ses lacunes. Certains genres délicats lui ont échappé, parfois même certaines espèces relativement faciles. Mais il a par contre fort bien étudié d'autres genres réputés difficiles.

L'Atlas n'est donc pas complet, mais représente l'essentiel de la flore cantalienne. Il faut en outre souligner que M. SAPALY connaît fort bien ses limites. Tout ce qui pouvait prêter à discussion (hors quelques cas particuliers soulignés dans le texte) a été éliminé. Je pense donc que les inexactitudes éventuelles ont été réduites au minimum.

Par ailleurs - et surtout pour réduire le coût de l'ouvrage - les cartes d'un certain nombre d'espèces, autrefois signalées en quelques localités et non revues récemment, n'ont pas été données. On en trouvera les localités dans la Flore de CHASSAGNE*(1956-57). Du reste, la liste de toutes les plantes signalées à ce jour dans le Cantal est donnée, ainsi que le numéro de la page correspondante de la Flore de CHASSAGNE. Diverses espèces non revues ont tout de même été figurées, dans la mesure où elles possèdent un intérêt phytogéographique.

Plusieurs botanistes, cités plus loin, ont bien voulu communiquer de précieuses données qui ont permis de compléter un certain nombre de cartes. Qu'ils en soient vivement remerciés, de même que les membres du Laboratoire qui, à Nantes, ont participé aux dépouillements et à la réalisation de l'Atlas.

Atlas partiel, Atlas provisoire, Atlas préliminaire ... nous avons hésité sur le titre à donner. Mais non ! Atlas de la Flore du Cantal, sans restriction, car en cette année 1981, qui donc, en quelque département que ce soit, pourrait parvenir à un aussi bon résultat ?

Pour terminer, que l'on me permette d'adresser un pressant appel à tous ceux qui détiennent, ne serait-ce qu'une parcelle de la connaissance floristique de la France. A notre époque où les milieux naturels subissent chaque jour de nouvelles atteintes, il est extrêmement urgent de disposer d'un inventaire correct de la flore française. L'aménagement du territoire, la protection de la nature doivent reposer sur des bases solides : les cartes, certes, ne suffisent pas, mais permettent de juger objectivement de la rareté ou du degré d'intérêt de bien des espèces. Mais, comme je l'ai plusieurs fois souligné, nous sommes très en retard par rapport à certains pays voisins qui ont publié, parfois depuis plus de vingt ans, des Atlas nationaux.

Tous les obstacles, toutes les susceptibilités (manque de temps, contraintes liées au système de quadrillage, sentiment de propriété, méfiance envers des collègues "chassant" sur le même territoire, crainte de pillage des stations, refus du bénévolat, etc.) devraient s'effacer devant le but à atteindre. En attendant qu'un Atlas complet puisse être entrepris, un Atlas partiel d'environ 600 espèces représentatives des principaux types de distribution est en préparation. Il faut bien reconnaître que les données actuellement rassemblées sont encore notoirement insuffisantes dans maintes régions. Que tous ceux qui savent quelque chose veuillent bien le communiquer !

Et que ce bel ouvrage du Docteur SAPALY incite le plus grand nombre à entreprendre des travaux du même ordre à l'échelle locale, départementale ou régionale !

Pierre DUPONT
Professeur à l'U.E.R. des Sciences de la Nature
Université de Nantes

* : CHASSAGNE (Maurice). Inventaire analytique de la Flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins. Tome I, 458 p., 1956 ; Tome II, 542 p., 1957. Editions PAUL LECHEVALIER Paris.

Pierre Dupont, phytogéographe

1982 Atlas de la Flore du Cantal (J. Sapaly)

Thèse de D. Gueydan-Garrouy (1982) : Géographie floristique de l'ouest de la France ; cartographie selon la méthode des réseaux

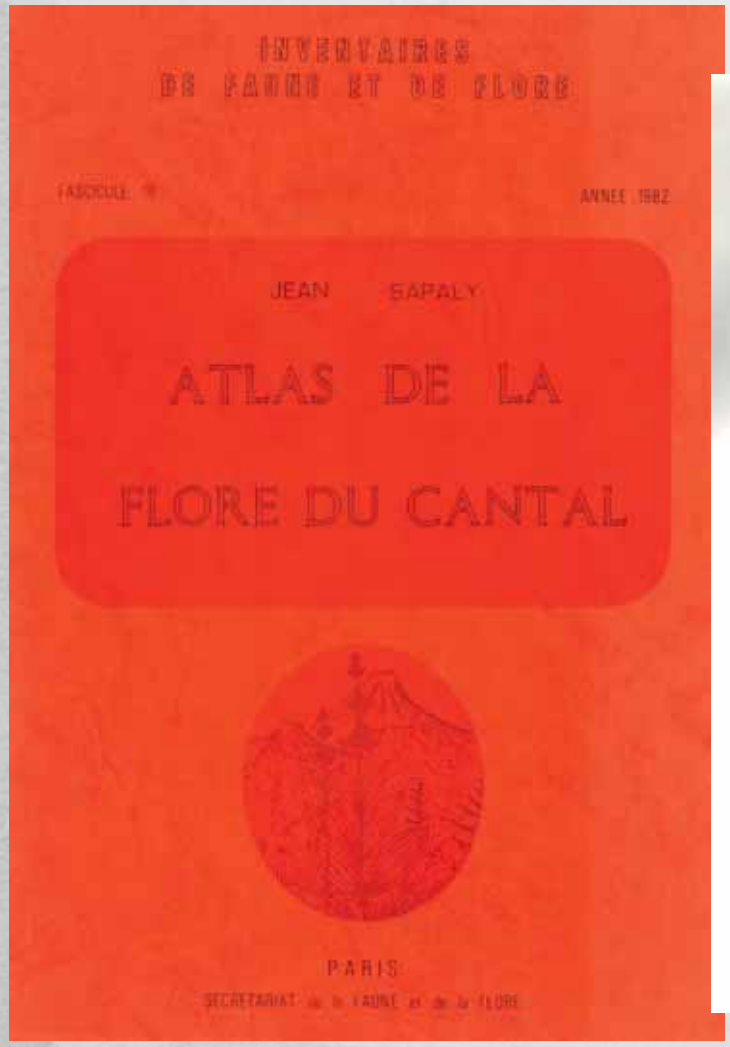

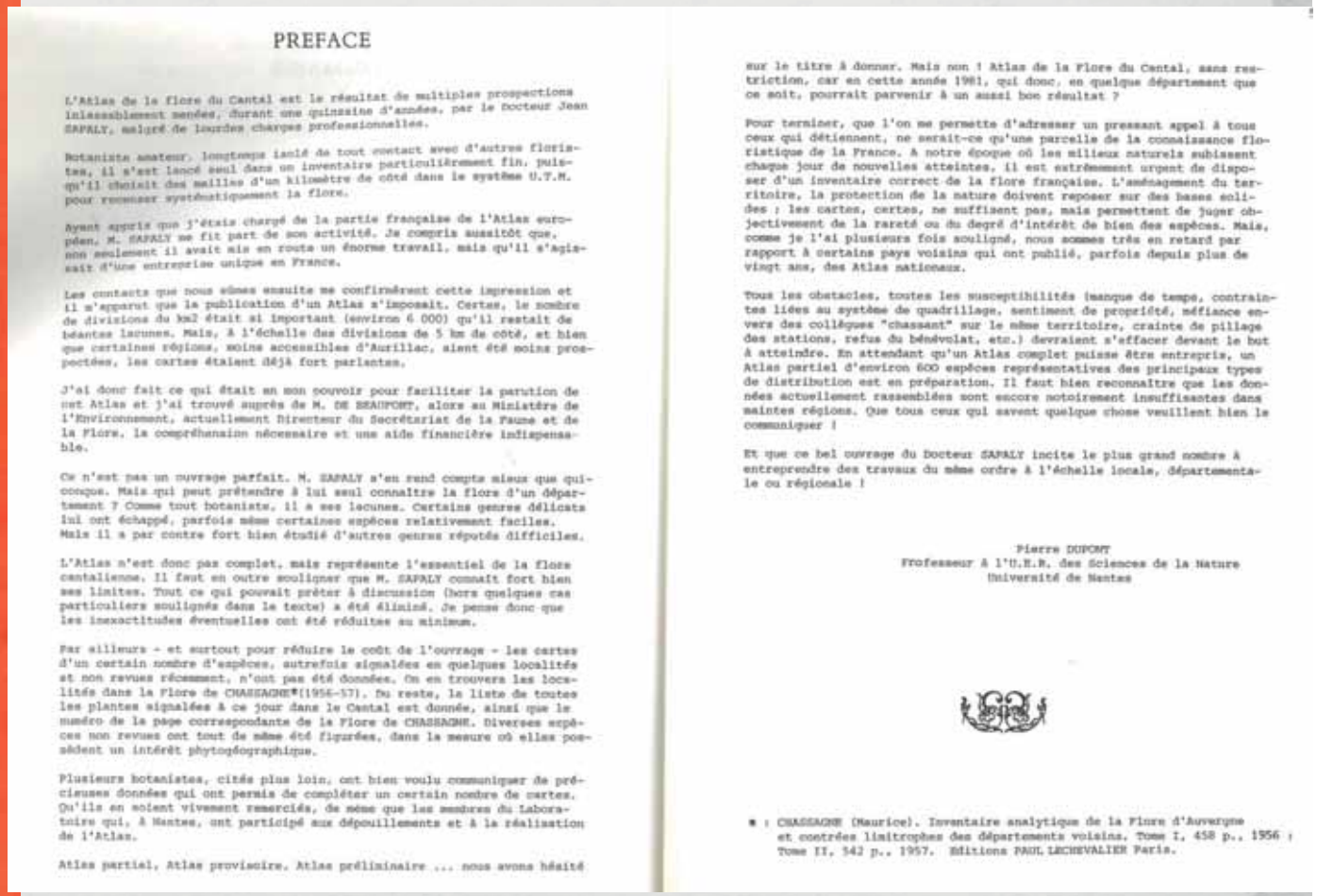

PREFACE

L'Atlas de la flore du Cantal est le résultat de multiples prospections inlassablement menées, durant une quinzaine d'années, par le Docteur Jean SAPALY, malgré de lourdes charges professionnelles.

Botaniste amateur, longtemps isolé de tout contact avec d'autres floristes, il s'est lancé seul dans un inventaire particulièrement fin, puisqu'il choisit des mailles d'un kilomètre de côté dans le système U.T.M. pour recenser systématiquement la flore.

Ayant appris que j'étais chargé de la partie française de l'Atlas européen, M. SAPALY me fit part de son activité. Je compris aussitôt que, non seulement il avait mis en route un énorme travail, mais qu'il s'agissait d'une entreprise unique en France.

Les contacts que nous eûmes ensuite me confirmèrent cette impression et il m'apparut que la publication d'un Atlas s'imposait. Certes, le nombre de divisions du km2 était si important (environ 6 000) qu'il restait de béantes lacunes. Mais, à l'échelle des divisions de 5 km de côté, et bien que certaines régions, moins accessibles d'Aurillac, aient été moins prospectées, les cartes étaient déjà fort parlantes.

J'ai donc fait ce qui était en mon pouvoir pour faciliter la parution de cet Atlas et j'ai trouvé auprès de M. DE BEAUFORT, alors au Ministère de l'Environnement, actuellement Directeur du Secrétariat de la Faune et de la Flore, la compréhension nécessaire et une aide financière indispensable.

Ce n'est pas un ouvrage parfait. M. SAPALY s'en rend compte mieux que quiconque. Mais qui peut prétendre à lui seul connaître la flore d'un département ? Comme tout botaniste, il a ses lacunes. Certains genres délicats lui ont échappé, parfois même certaines espèces relativement faciles. Mais il a par contre fort bien étudié d'autres genres réputés difficiles.

L'Atlas n'est donc pas complet, mais représente l'essentiel de la flore cantalienne. Il faut en outre souligner que M. SAPALY connaît fort bien ses limites. Tout ce qui pouvait prêter à discussion (hors quelques cas particuliers soulignés dans le texte) a été éliminé. Je pense donc que les inexactitudes éventuelles ont été réduites au minimum.

Par ailleurs - et surtout pour réduire le coût de l'ouvrage - les cartes d'un certain nombre d'espèces, autrefois signalées en quelques localités et non revues récemment, n'ont pas été données. On en trouvera les localités dans la Flore de CHASSAGNE*(1956-57). Du reste, la liste de toutes les plantes signalées à ce jour dans le Cantal est donnée, ainsi que le numéro de la page correspondante de la Flore de CHASSAGNE. Diverses espèces non revues ont tout de même été figurées, dans la mesure où elles possèdent un intérêt phytogéographique.

Plusieurs botanistes, cités plus loin, ont bien voulu communiquer de précieuses données qui ont permis de compléter un certain nombre de cartes. Qu'ils en soient vivement remerciés, de même que les membres du Laboratoire qui, à Nantes, ont participé aux dépouillements et à la réalisation de l'Atlas.

Atlas partiel, Atlas provisoire, Atlas préliminaire ... nous avons hésité sur le titre à donner. Mais non ! Atlas de la Flore du Cantal, sans restriction, car en cette année 1981, qui donc, en quelque département que ce soit, pourrait parvenir à un aussi bon résultat ?

Pour terminer, que l'on me permette d'adresser un pressant appel à tous ceux qui détiennent, ne serait-ce qu'une parcelle de la connaissance floristique de la France. A notre époque où les milieux naturels subissent chaque jour de nouvelles atteintes, il est extrêmement urgent de disposer d'un inventaire correct de la flore française. L'aménagement du territoire, la protection de la nature doivent reposer sur des bases solides : les cartes, certes, ne suffisent pas, mais permettent de juger objectivement de la rareté ou du degré d'intérêt de bien des espèces. Mais, comme je l'ai plusieurs fois souligné, nous sommes très en retard par rapport à certains pays voisins qui ont publié, parfois depuis plus de vingt ans, des Atlas nationaux.

Tous les obstacles, toutes les susceptibilités (manque de temps, contraintes liées au système de quadrillage, sentiment de propriété, méfiance envers des collègues "chassant" sur le même territoire, crainte de pillage des stations, refus du bénévolat, etc.) devraient s'effacer devant le but à atteindre. En attendant qu'un Atlas complet puisse être entrepris, un Atlas partiel d'environ 600 espèces représentatives des principaux types de distribution est en préparation. Il faut bien reconnaître que les données actuellement rassemblées sont encore notoirement insuffisantes dans maintes régions. Que tous ceux qui savent quelque chose veuillent bien le communiquer !

Et que ce bel ouvrage du Docteur SAPALY incite le plus grand nombre à entreprendre des travaux du même ordre à l'échelle locale, départementale ou régionale !

Pierre DUPONT
Professeur à l'U.E.R. des Sciences de la Nature
Université de Nantes

* : CHASSAGNE (Maurice). Inventaire analytique de la Flore d'Auvergne et contrées limitrophes des départements voisins. Tome I, 458 p., 1956 ; Tome II, 542 p., 1957. Editions PAUL LECHEVALIER Paris.

Pierre Dupont, phytogéographe

Atlas floristique de Loire-Atlantique

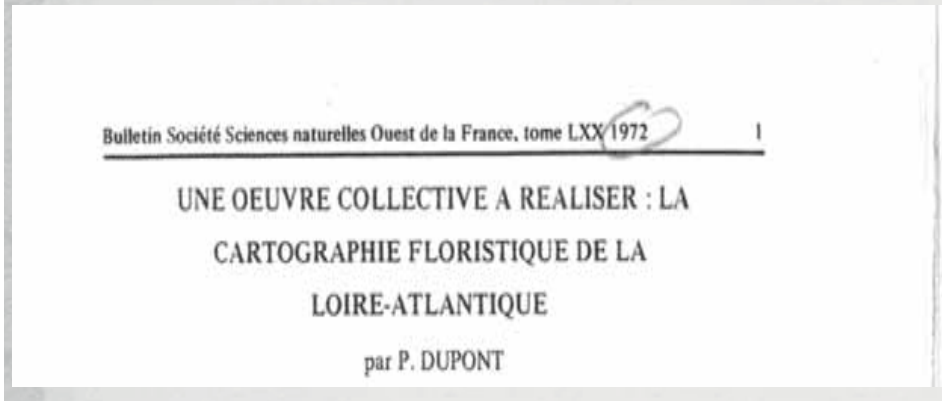

Bulletin Société Sciences naturelles Ouest de la France, tome LXX 1972 1

UNE OEUVRE COLLECTIVE A REALISER : LA CARTOGRAPHIE FLORISTIQUE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

par P. DUPONT

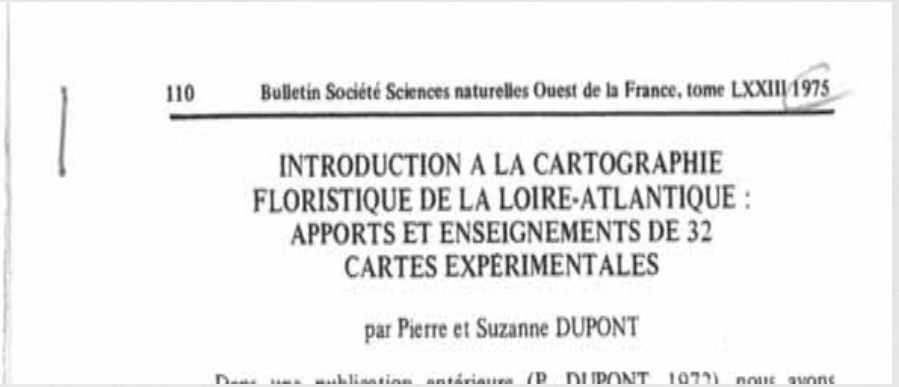

110 Bulletin Société Sciences naturelles Ouest de la France, tome LXXIII 1975

INTRODUCTION A LA CARTOGRAPHIE FLORISTIQUE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE : APPORTS ET ENSEIGNEMENTS DE 32 CARTES EXPÉRIMENTALES

par Pierre et Suzanne DUPONT

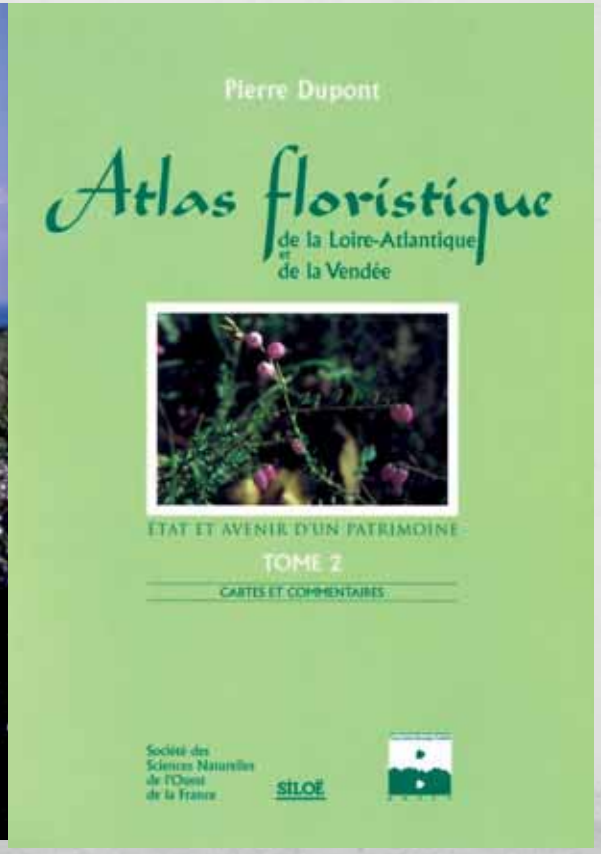

Pierre Dupont, phytogéographe

L'Atlas partiel de la flore de France : de 1960 à 1990

UNIVERSITE DE NANTES
–
INSTITUT DES SCIENCES
DE LA NATURE
–
LABORATOIRE D'ECOLOGIE
ET DE PHYTOGEOGRAPHIE
–
2, rue de la Houssinière
44072 NANTES Cedex
–

ATLAS PARTIEL DE LA FLORE FRANCAISE

Oeuvre collective en cours de réalisation

Des atlas floristiques sont en cours ou ont paru dans plusieurs pays voisins. Dans l'état actuel des choses, il paraît impossible de parvenir à brève échéance à un atlas complet de la flore française.

Mais il était indispensable d'amorcer le travail et, après une publication concernant 42 espèces (*Bull. Soc. Bot. Fr., 126* :543-577, 1979), il est apparu que la réalisation d'un atlas partiel constituerait une étape déterminante.

Il s'agit d'un atlas d'environ 600 espèces représentatives des principaux types de distribution (générale, littorale, méditerranéenne, atlantique, montagnarde, continentale, etc., calcicoles, calcifuges, etc., quelques espèces à aire limitée).

Bull. Soc. bot. Fr., 126, Lettres bot., 1979 (5), 543-577.

Introduction à la cartographie floristique de la France : Présentation de 42 cartes expérimentales ; perspectives (*)

TRAVAIL COLLECTIF
animé et présenté par P. DUPONT

Laboratoire d'Ecologie et de Phytogéographie, U.E.R. des Sciences de la Nature, 44072 Nantes Cedex.

UNIVERSITE DE NANTES
–
INSTITUT DES SCIENCES
DE LA NATURE
–
LABORATOIRE D'ECOLOGIE
ET DE PHYTOGEOGRAPHIE
–
2, rue de la Houssinière
44072 NANTES Cedex
–

Mars 1981

ATLAS PARTIEL DE LA FLORE FRANCAISE

LISTE DES SYNONYMES FIGURANT DANS FLORA EUROPAEA
ET DES PRINCIPALES DIFFICULTES SYSTEMATIQUES

Cette liste donne, d'une part les synonymes, par rapport à la Flore de FOURNIER, figurant dans Flora Europaea, d'autre part les sous-espèces qui pourraient être cartographiées, dans la mesure du possible. Nous pensions donner deux listes différentes. Mais comme nous avons retenu le plus souvent, pour les sous-espèces, les conceptions de Flora Europaea (bien que cet ouvrage soit loin d'être parfait), la présentation globale évite pas mal de répétitions. Certains cas sont discutés. Le signe x correspond aux espèces pour lesquelles il y a des problèmes systématiques.

Pierre Dupont, phytogéographe

ATLAS PARTIEL DE LA FLORE FRANCAISE
LISTE DES ESPECES A CARTOGRAPHIER

L'ordre et la terminologie sont ceux de la Flore de FOURNIER. Les espèces possédant des sous-espèces (certaines parfois considérées comme espèces distinctes) susceptibles d'être cartographiées sont suivies du signe x.

On trouvera des précisions à leur sujet dans la "Liste des synonymes figurant dans *Flora Europaea* et des principales difficultés systématiques".

Lycopodium selago
Equisetum maximum
Equisetum silvaticum
Equisetum hiemale
Camanda regalis
Nothochlaena marantae
Carex digitata
Carex halodes
Carex pseudo-cyperus
Carex pendula
Scirpus multicaulis
Scirpus maritimus
Allium ursinum
Allium victoriale
Lilium martagon
Lilium pyrenaicum
Lilium croceum
Scilla bifolia

DIVISION : BACCHUS (83-84-85.)

SOURCE :

58 Espèces

Pierre Dupont, phytogéographe

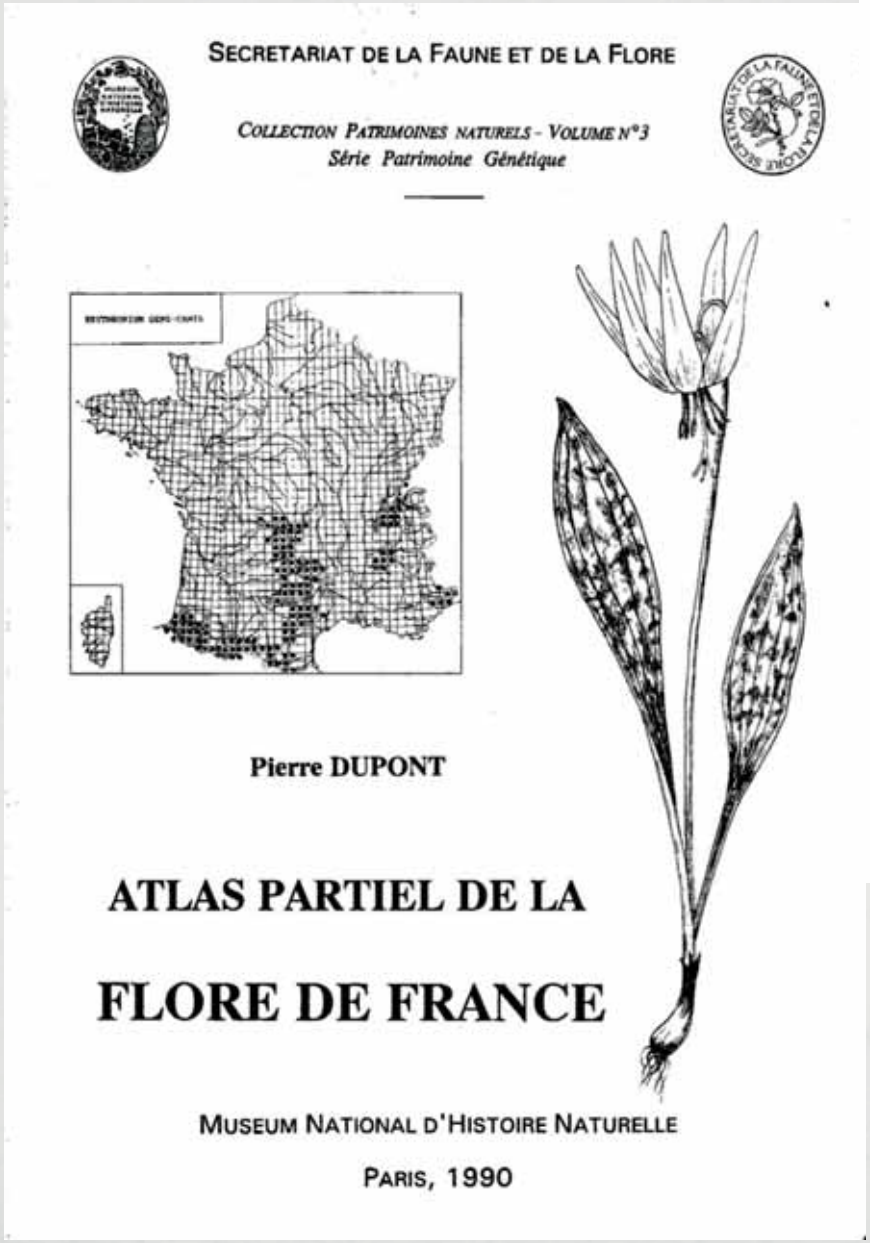

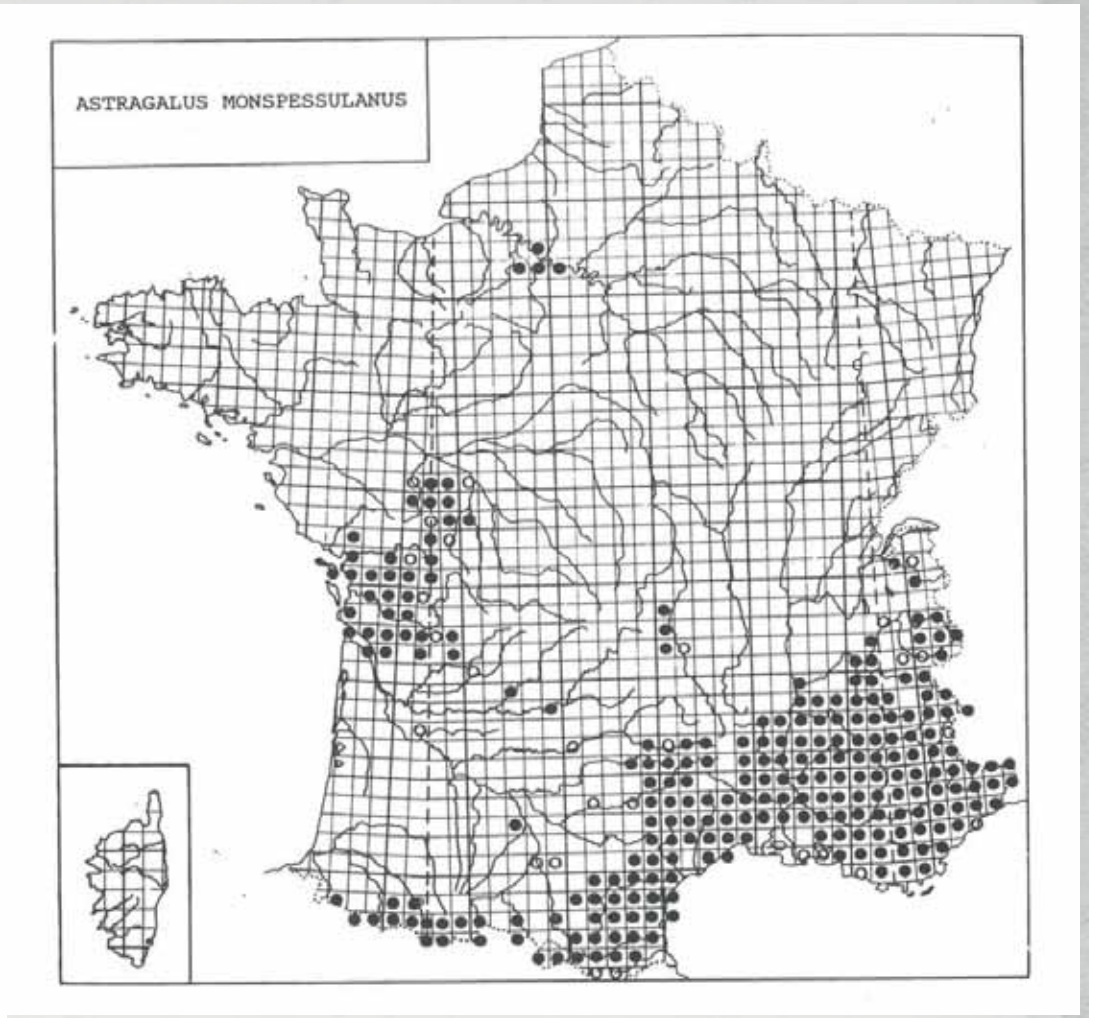

Pierre Dupont, écologue

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES

ACTES DU 97e CONGRÈS NATIONAL
DES SOCIÉTÉS SAVANTES

(Nantes, 1972)

Section des sciences

TOME III

(EXTRAIT)

P. DUPONT

**ÉVOLUTION,
TRANSFORMATION ET DISPARITION
DE MILIEUX HUMIDES.
LEURS PRINCIPAUX FACTEURS ACTUELS,
LEURS CONSÉQUENCES.
QUELQUES EXEMPLES EN LOIRE-ATLANTIQUE
ET A SON VOISINAGE**

Colloques Phytosociologiques	II	Les landes	Lille 1973

SYNECOLOGIE D'UNE BRUYERE ATLANTIQUE :
ERICA VAGANS L. (1)

par Pierre DUPONT

U.E.R. des Sciences de la Nature
Laboratoire d'Ecologie et Phytogéographie
38, Bd. Michelet - B.P. 1044
44037 Nantes Cedex

RICHESSE, ORIGINALITÉ ET DIVERSITÉ DES LANDES
IBÉRO-ATLANTIQUES

par P. DUPONT

Participation aux sessions phytosociologiques de la SBCO

Île d'Yeu (1993)
Grand-Lieu (1995)
Littoral de Vendée (1997)
Littoral de Loire-Atlantique (1999)

Une reconnaissance nationale

1964

Rapport sur l'attribution du Prix Gandoger (Phanérogamie) à M. Pierre Dupont

Monsieur Pierre DUPONT est membre de la Société botanique de France depuis 1952. Il a participé à plusieurs de ses Sessions extraordinaires et a donné à son Bulletin quelques unes de ses observations sur des plantes appartenant au domaine atlantique dont il a fait l'objet principal de ses recherches.

L'amour de la nature, qui l'avait pénétré alors qu'il découvrait, dès ses jeunes années, la beauté des Landes, du Pays Basque et de la Vallée d'Ossau, lui fit abandonner les études littéraires auxquelles il voulait se destiner. En préparant sa licence de Sciences naturelles, il acquiert

le goût des herborisations et, sous la direction du Professeur GAUSSEN, il devient un floriste et un phyto-géographe.

Floriste, il découvre une espèce nouvelle pour le Portugal, l'*Asphodelus arrondeaui* ; il la retrouve en Espagne, où il signale également pour la première fois le *Callianthemum coriandrifolium* et le *Gnaphalium purpurea*. En France, il trouve quatre espèces nouvelles : l'*Agrostis truncatula*, le *Saxifraga cuneata*, le *Pimpinella silifolia* et le *Sarothamnus patens*, qui y est introduit. Il montre également la valeur du *Saxifraga bifurcata* qu'un auteur espagnol croyait identifier au *S. paniculata*, l'identité de la forme *rupestris* de l'*Euphorbia paralias* avec l'*E. portlandica*. S'attachant à l'étude du micro-endémisme, il put, en examinant les plantes sur place, juger de la variabilité des caractères et définir avec précision ce que valent de nombreuses sous-espèces ou variétés. Il est impossible de toutes les citer ici ; elles figurent dans l'important mémoire qu'il consacre à la « Flore atlantique européenne ». Cette « introduction à l'étude de la flore atlantique » constitue sa thèse de Doctorat-ès-Sciences et représente la première partie d'un ouvrage d'ensemble où M. Pierre DUPONT entend établir ce qu'est la « Végétation du domaine Ibéro-atlantique ».

Géographe, il est conduit à ce travail quand il constate combien les limites de la région dite « Atlantique » sont mal définies, combien les végétaux déclarés caractéristiques du climat atlantique sont différents suivant les auteurs, sans doute parce qu'ils travaillent habituellement sur des aires restreintes, combien, en raison de ce fractionnement, les territoires de leur répartition sont imprécis, enfin combien il est vain de vouloir utiliser valablement les renseignements géographiques fournis pour chacune de ces plantes dans les diverses « Flores » locales, car ils ne se recouvrent toujours que très imparfaitement. Il s'agit donc pour M. DUPONT de dire ce que doit être le domaine atlantique en fonction de son climat et de sa flore et d'établir une aire de répartition exacte pour toutes les espèces caractéristiques. C'est là un travail fort long, qui exige, en même temps qu'une très forte érudition, un nombre considérable d'herborisations, accompagnées de mesures écologiques variées et de relevés significatifs des différents groupements végétaux.

Ainsi le travail de géographe ne peut être réalisé que grâce aux innombrables observations du botaniste, soucieux à la fois d'écologie et surtout de systématique concrète. C'est pourquoi il paraît légitime d'attribuer en 1964 le Prix Gandoger (Phanérogamie) à M. Pierre DUPONT pour l'ensemble de son œuvre.

J. L. HAMEL.

RAPPORT POUR L'ATTRIBUTION DU PRIX DU CONSEIL EN 1991

Internationalement réputé comme très grand spécialiste de phytochorologie, le Professeur Pierre Dupont fut (avec Paul Jovet et R. de Vilmorin) l'un des trois français retenus comme "Regional Advisors" par le Comité de Flora Europaea Organization. Nous ne reviendrons pas sur les mérites qui valurent à notre Confrère son Prix de Coincy en 1964. Depuis sa "Flore atlantique européenne", Pierre Dupont s'était attaché à poursuivre une œuvre qui devait s'avérer hérissée d'écueils : réaliser, sous forme cartographiée, une chorologie de la Flore française, cartographie que les botanistes français souhaitaient compatible avec la synthèse européenne, c'est-à-dire basée sur le système UTM. C'est donc sur cette base que, réunissant le maximum de documents par une exploitation bibliographique et par l'avis de nombreux correspondants, Pierre Dupont engagea sa cartographie dont les éléments avaient été présentés devant notre société en 1970. Mais, dans les années suivantes, il fut préconisé d'utiliser une grille basée sur les grades. Grâce au Directeur du Secrétariat Faune/Flore (Ministère de l'Environnement et Muséum), une première partie de l'immense travail de Pierre Dupont a pu être publiée sous sa forme originelle, avec la répartition de 645 espèces.

C'est grâce à sa ténacité inébranlable que Pierre Dupont a pu mener à terme cette synthèse dont la réalisation est exemplaire à bien des points de vue : la cartographie proprement dite, bien entendu, claire, tenant compte des données authentifiées avant et après 1960, signalant les extinctions, soulignant les points douteux qu'il conviendrait de vérifier. Les notices également, accompagnement original et fort judicieux des cartes, souvent critiques. Au fur et à mesure de la modernisation des connaissances systématiques et nomenclaturales, Pierre Dupont affina sa documentation : l'Atlas partiel de la Flore de France dont il a doté notre Pays en 1990 était attendu de tous. Sa signification générale est évidente ; instrument de travail pour les fondamentalistes, il est aussi un document majeur dans l'appréciation de la situation du patrimoine floristique et, en cela, a valeur en sciences de l'Environnement. La protection de la nature fut aussi une préoccupation constante de notre Confrère, en particulier dans la région atlantique de la France, région pour laquelle il fit de nombreux rapports et publia un important index synonymique pour la Flore (1986).

Membre de la Société depuis 1952, ayant pris part à l'organisation de plusieurs sessions extraordinaires, le Professeur Pierre Dupont fit en France une œuvre pionnière inscrite dans un contexte européen où le travail avait été déjà fort avancé : il est présentement membre officiel français du Comité de Cartographie de la Flore d'Europe, basé à Helsinki. La récente concrétisation en cet Atlas partiel est aussi un rappel qu'évoque notre Confrère : notre Société, en 1889, lors d'une réunion internationale à l'occasion de l'Exposition Universelle commérative de 1789, avait appuyé la proposition de Georges Rouy : dresser une cartographie en réseau de la flore ...

En attribuant le Prix du Conseil au Professeur Pierre Dupont, notre Société veut souligner combien la communauté scientifique doit être reconnaissante à notre Confrère pour son œuvre d'intérêt général dans le cadre européen.

Prof. M. ASTIÉ

2- Le chercheur engagé

Assemblée générale de la SEPNB - 1995

Assemblée générale de la SEPNB à Nantes 1995. De gauche à droite : Didier Fleury* (SEPNB), Pierre Dupont (SEPNB), Raymond Sibileau (président de la SEPNB), inconnu, Jean Claude Demaure (SEPNB), Christine Jean* (SOS Loire Vivante)

*Didier Fleury et Christine Jean, anciens étudiants de Pierre Dupont et Jean-Claude Demaure, comme beaucoup de participants à cette « rencontres naturaliste »

THORELLA BULBOSA...

c'est le nom d'une petite plante de la famille des **Ombellifères**

rien de particulier ne la signale à l'attention ..... et pourtant !

C'est une espèce rarissime qui ne vient qu'en quelques points du Portugal, du Sud-Ouest de la France et en Grande-Brière.

GRACE A ELLE, LA GRANDE-BRIERE EST CONNUE DE SPECIALISTES DE L'EUROPE ENTIERE qui, rien que pour elle, font le déplacement.

Mais les botanistes sont gens discrets
Quand ils viennent, bien peu les remarquent.
Et pourtant, ils s'arrêtent, ils consomment.
Quelquefois, conquis par le paysage, ils reviennent. **Sans qu'on le sache ils profitent à l'économie locale.**
Zoologistes, géologues, archéologues, viennent aussi.

il est temps d'en prendre conscience ...

LES RICHESSES NATURELLES SONT DE VERITABLES RICHESSES pour les régions qui les possèdent. C'est un impérieux devoir de

NE PAS LES DETRUIRE

UNE RICHESSE INESTIMABLE:
LES MARAIS LITTORAUX
LES MILIEUX D'ESTUAIRE

A la surface de la terre, ces zones de transition entre milieux d'eau douce et milieu marin sont :

LES PLUS FORTS PRODUCTEURS DE MATIÈRE VIVANTE

cette matière vivante, en apparence inutile et souvent invisible, comme les organismes du plancton est en fait, en grande partie récupérée par l'homme.

HUITRES, MOULES, CRUSTACÉS, POISSONS l'utilisent, jusqu'à de grandes distances du littoral

N'oublions pas cette vérité écologique essentielle:

PLUS DE PECHE RENTABLE
SI L'ON SUPPRIME OU STERILISE
MARAIS LITTORAUX ET ESTUAIRES

Dernière sortie botanique en Loire-Atlantique avec Bretagne Vivante-SEPNB et le Conservatoire botanique national de Brest avant son retour définitif vers ses landes natales.

l'Observatoire du Département

Les espaces naturels sensibles (ENS) en Loire-Atlantique

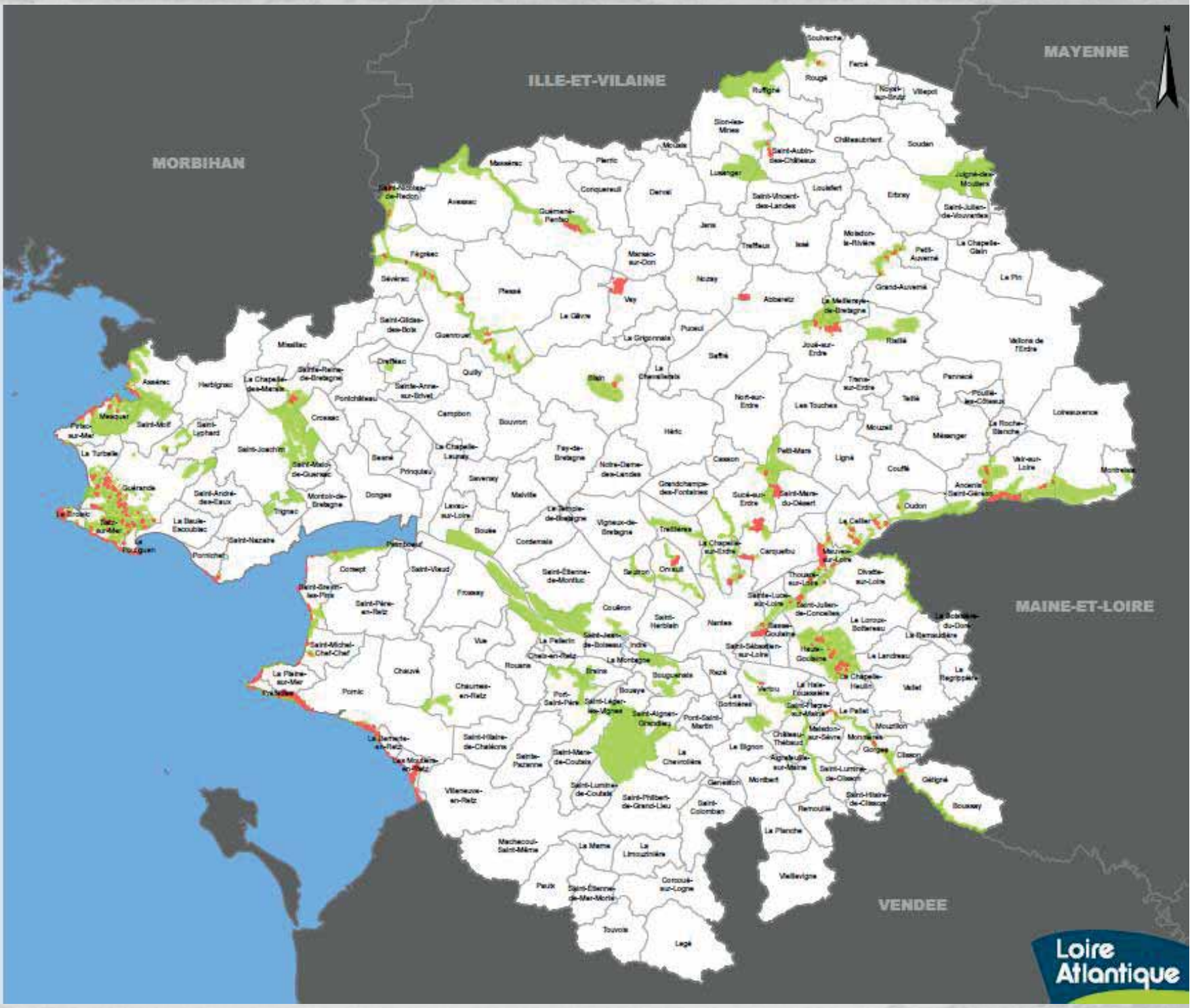

Zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ENS)

Propriété départementale au titre des espaces naturels sensibles (ENS)

0 10 20 km

Cartographie © février 2019
Réalisation : Service observation
Fonds de carte : BD Carto © IGN
Source des données : Département de Loire-Atlantique

Loire Atlantique

Les marais salants de Guérande en sursis…

De 1969 à 1975 s'enchainent des projets titanesques qui condamnent le marais salant et le coteau de Guérande :

-Port de 200 hectares creusé dans les marais à l'arrière de La Baule

- Marina de 1800 logements en barre verticale avec vue sur mer

- 2000 hectares de port en eau profonde dans les traicts du Croisic

- une rocade en 4 voies traversant le marais salants

A gauche, l'un des nombreux remblais des marais salants de Guérande. Ici la ferme du Casino aux portes de La Baule

Zone commerciale et résidentielle remblayée sur les communes de Guérande et La Baule

L'ECOLOGIE DES MARAIS LITTORAUX
DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE.

par P. DUPONT
Professeur à la Faculté des Sciences de Nantes.

INTRODUCTION

Nous ne saurions trouver meilleure introduction que ces extraits du "Courrier de l'UNESCO", numéro de mars 1969, sous la plume de l'américain Wesley Marx qui

3- Le conseiller et l'expert

A son domicile -février 2013

Missions d'expertises : 1971-1996

- **Services de l'Etat** :
  Sous-préfectures,
  Ministères : Environnement, Equipement, *Agriculture*

- **Collectivités territoriales :**
  - *Communes (Pays de la Loire et Aquitaine)*
  - *Conseils départementaux*
  - *Région PdL*
  - *PNR*

Missions d'expertises : 1971-1996

- **Organismes publics** :
  - *Conservatoire du littoral*
  - *Office national des forêts*
  - *Conservatoires botaniques nationaux*

- **Acteurs économiques :**
  - *Union de syndicats* de marais
  - *Port autonome Nantes – Saint-Nazaire*
  - *EDF*
  - *Sociétés d'autoroutes…*

Les clés de sa qualité d'expert

- **Une connaissance fine des enjeux et des territoires**
  (+ DDA)
- **3 leviers d'action :**
  - *Protection juridique*
  - *Information / sensibilisation*
  - *Gestion des habitats et des sites*

Protection juridique des espèces végétales – liste nationale (1982)

Exemple

D I R E C T I O N

de la

P R O T E C T I O N de la N A T U R E

MINISTERE de la CULTURE et de l'ENVIRONNEMENT

ETUDES

sur les

REGRESSIONS d' ESPECES VEGETALES

en FRANCE

R a p p o r t nº 3

Liste générale des espèces justifiant des mesures de protection

Nº OUVRAGE 173 7359

LG

juin 1977

Synthèse des travaux des réunions d'experts.

Document mis au point par G.G.Aymonin
Société botanique de France
Laboratoire de PHANEROGAMIE du
Museum national d' Histoire naturelle de Paris

2	3	4	5	6	7	8
CAREX	montana	R	+			RPA et plaine
	ornithopoda	r				RPA
	ornithopodioides	N				Alpes
	pairaei	r	+			
	paradoxa	r	+			
	pseudocyperus	r	+			
	pseudobrizoides	(N)	m	m		LPA
	pilosa	l				LOR /ALS/FCO
	repens	R				AQI
	reichenbachii	cf/ pseudobrizoides				
	reuteriana		e pm			
	rostrata	l				PRV-05
	teretiuscula	R	+			RPA /BRT/CTR
	trinervis	R	+			MPC/PIC/BNO/PCH/AQI
	vaginata	N	++			AUV/LRO
	vulgaris	r	+			
	brevicollis	R				local ,dispersé
CLADIUM CYPERUS)			+	+		
ERIOPHORUM (Linaigrettes)	toutes espèces à surveiller et protéger.					
	gracile	N	++			
	vaginatum	R	+			RPA/PLO/BRT/BGO
RHYNCHOSPORA	alba fusca)	R	++			RPA/BRT/PLO
SCHOENUS	ferrugineus	N				BGO/PRV
SCIRPUS s.l.	(nigricans		+)			
	alpinus	n				
	(cespitosus		++			
	michelianus		+			
	ovatus		+			
DIOSCOREA (Dorderea)	radicans pyrenaica	N	++ e			ét.ALS MPY MPY-65
CEPHALARIA	syriaca	n	++			++83 (ét.?) ++ 34(ét.?)
KNAUTIA	basaltica	r	E pm	ra		AUV
	foresiensis		E pm	ra		AUV
	godetti	r	e			FCO
	subcanescens		e pm			

Protection juridique des espèces végétales – liste régionale Pays de Loire (1993)

Exemple

diminuées de la somme de 227 972 F (décision modificative n° 2).

Arrêté du 21 janvier 1993 relatif au budget du Parc national de la Vanoise pour 1993

NOR : *ENVN9320102A*

Par arrêté du ministre de l'environnement et du ministre du budget en date du 21 janvier 1993, les prévisions de recettes et de dépenses du budget du Parc national de la Vanoise pour 1993 sont fixées à la somme de 24 140 446 F.

Arrêté du 25 janvier 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Pays de la Loire complétant la liste nationale

NOR : *ENVN9320049A*

Le ministre de l'agriculture et du développement rural, le ministre de l'environnement, le ministre de la santé et de l'action humanitaire et le secrétaire d'Etat à la mer,

Vu le livre II du code rural relatif à la protection de la nature, notamment ses articles L. 211-1 et L. 211-2 ;

Vu l'arrêté du 20 janvier 1982 modifié relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national ;

Vu l'avis du Conseil national de la protection de la nature,

Arrêtent :

Art. 1er. – Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation des biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Pays de la Loire, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie des spécimens sauvages des espèces ci-après énumérées.

Toutefois, les interdictions de destruction, de coupe, de mutilation et d'arrachage ne sont pas applicables aux opérations d'exploitation courante des fonds ruraux sur les parcelles habituellement cultivées.

Ptéridophytes

Adiantum capillus-veneris L.	Cheveu de Vénus.
Anogramma leptophylla (L.) Link	Anogramme à feuilles minces.
Asplenium marinum L.	Doradille marine.
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm.	Doradille nordique.
Aceras anthropophorum (L.) Aiton fil.	Aceras homme pendu.
Allium ericetorum L.	Ail des Landes.
Anthericum liliago L.	Phalangère à fleurs de lis.
Antinoria agrostidea (DC.) Parl.	Canche faux agrostis.
Blysmus compressus (L.) Panzer ex Link	Scirpe comprimé.
Calamagrostis canescens (Weber) Roth	Calamagrostis lancéolé.
Carex depauperata Curtis ex With.	Laiche appauvrie.
Carex lasiocarpa Ehrh.	Laiche filiforme.
Carex liparocarpos Gaudin	Laiche luisante.
Carex strigosa Hudson	Laiche maigre.
Catabrosa aquatica (L.) Beauv.	Catabrose aquatique.
Cephalanthera damasonium (Miller) Druce	Céphalanthère à grandes fleurs.
Cephalanthera longifolia (L.) Fritsch	Céphalanthère à feuilles en épée.
Cephalanthera rubra (L.) L.C.M. Richard	Céphalanthère rouge.
Coeloglossum viride (L.) Hartm.	Orchis vert.
Deschampsia media (Gouan) Roemer et Schultes	Canche moyenne.
Deschampsia setacea (Hudson) Hackel	Canche des marais.
Epipactis atrorubens (Hoffm.) Besser	Epipactis rouge sombre.
Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz	Epipactis à petites feuilles.
Epipactis muelleri Godfery	Epipactis de Muller.
Epipactis phyllanthes G.E.Sm.	Epipactis des dunes.
Epipactis purpurata Sm.	Epipactis pourpre.
Eriophorum latifolium L.	Linaigrette à larges feuilles.
Eriophorum vaginatum L.	Linaigrette vaginée.
Gladiolus illyricus Koch	Glaïeul d'Illyrie.
Gymnadenia odoratissima (L.) L.C.M. Richard	Orchis odorant.
Iris spuria L. ssp. *maritima* P. Fourn.	Iris bâtard.
Juncus anceps Laharpe	Jonc à deux faces.
Juncus squarrosus L.	Jonc raide.
Limodorum abortivum (L.) Swartz	Limodore abortive.
Maianthemum bifolium (L.) F.W. Schmidt	Maïanthème.
Milium vernale Bieb.	Millet printanier.

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

NATURA 2000

L'ETANG DE LA PROVOSTIERE
(agrandissement 1,41 de la carte au 1/25 000 de l'I.G.N.)

Zones les plus intéressantes, indications diverses

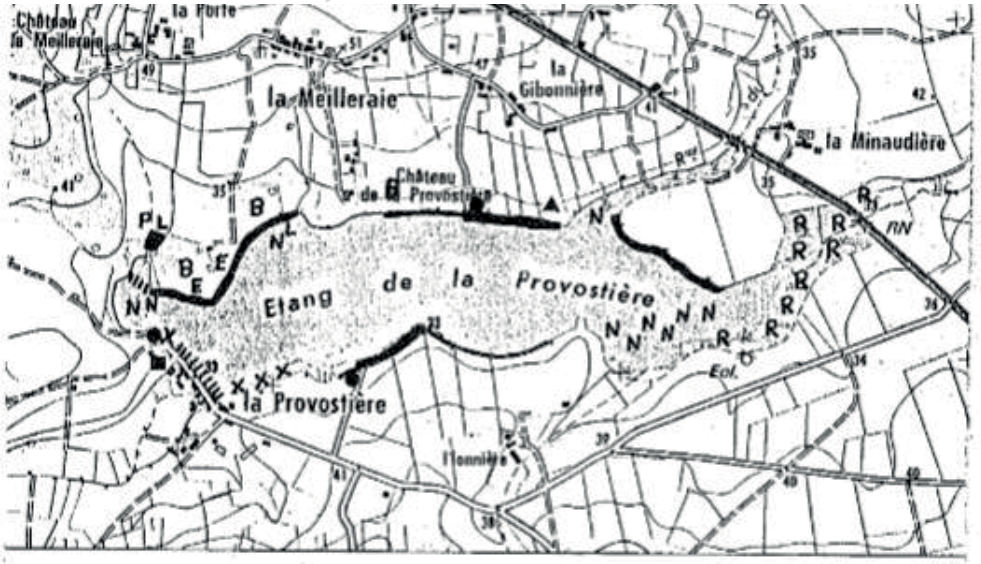

Secteurs les plus intéressants
Autres zones de grand intérêt
L Luronium natans
P Potentilla palustris
E Exaculum pusillum
N Principales zones de nénuphar blanc
R Principales zones de roseau
B Principaux bois
Digues
Aire de pique-nique
Points de stationnement
Camping privé
Niveaux les plus favorables à des aménagements pou des activités nautiques

Dupont P., Visset L., 1993 - ***La végétation de l'étang de la Provostière à Riaillé (Loire-Atlantique).*** Nantes : Université de Nantes. Groupe d'étude des milieux naturels, DIREN, 33 p.

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

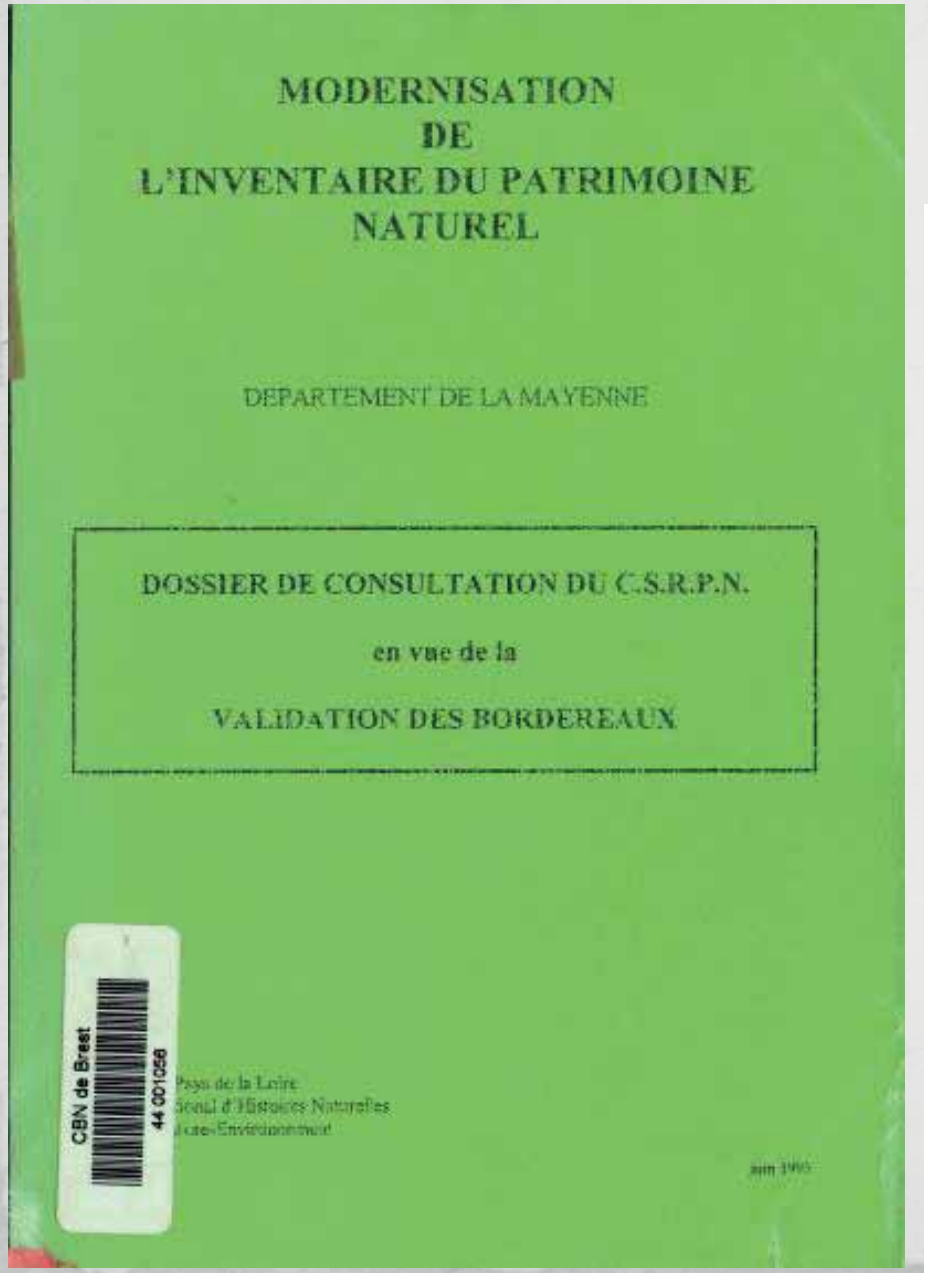

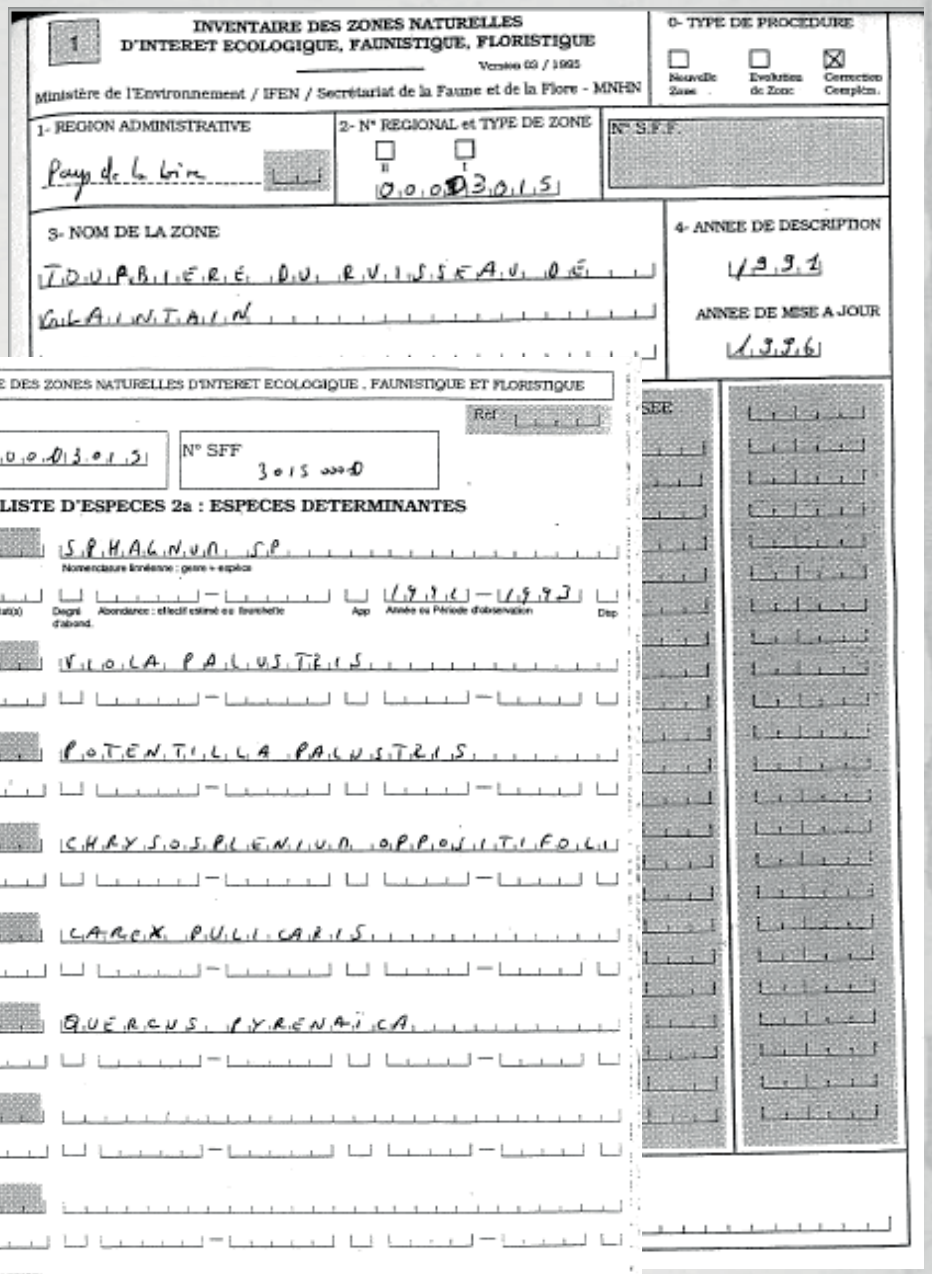

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

LABORATOIRE D'ECOLOGIE ET DE PHYTOGEOGRAPHIE

U.E.R. DES SCIENCES DE LA NATURE

UNIVERSITE DE NANTES

ETUDE ECOLOGIQUE DES MARAIS DE L'OUEST

(DES MARAIS DE LA VILAINE AUX MARAIS DE TALMONT)

CONVENTION N° 81 ETABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL DE POITOU - CHARENTES

Mars 1983

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	1
LES MARAIS DE LA VILAINE EN AVAL DE REDON	7
LES MARAIS DE L'ISAC	30
LES MARAIS DU HAUT-BRIVET	39
LES MARAIS DE DONGES	48
LES MARAIS DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE	81
LES MARAIS DE L'ACHENEAU	125
LE MARAIS BRETON ET L'ESTUAIRE DE LA VIE	132
LES MARAIS DE L'ILE DE NOIRMOUTIER	178
LES MARAIS D'OLONNE	187
LES MARAIS DE TALMONT	195

Dupont P., Bouzillé J.-B., 1983 - *Etude écologique des marais de l'Ouest (des marais de la Vilaine aux marais de Talmont)*. Université de Nantes. Laboratoire d'écologie et de phytogéographie - Etablissement Public Régional de Poitou-Charente 208 p. + 21 cartes.

Politiques et projets d'aménagement du territoire

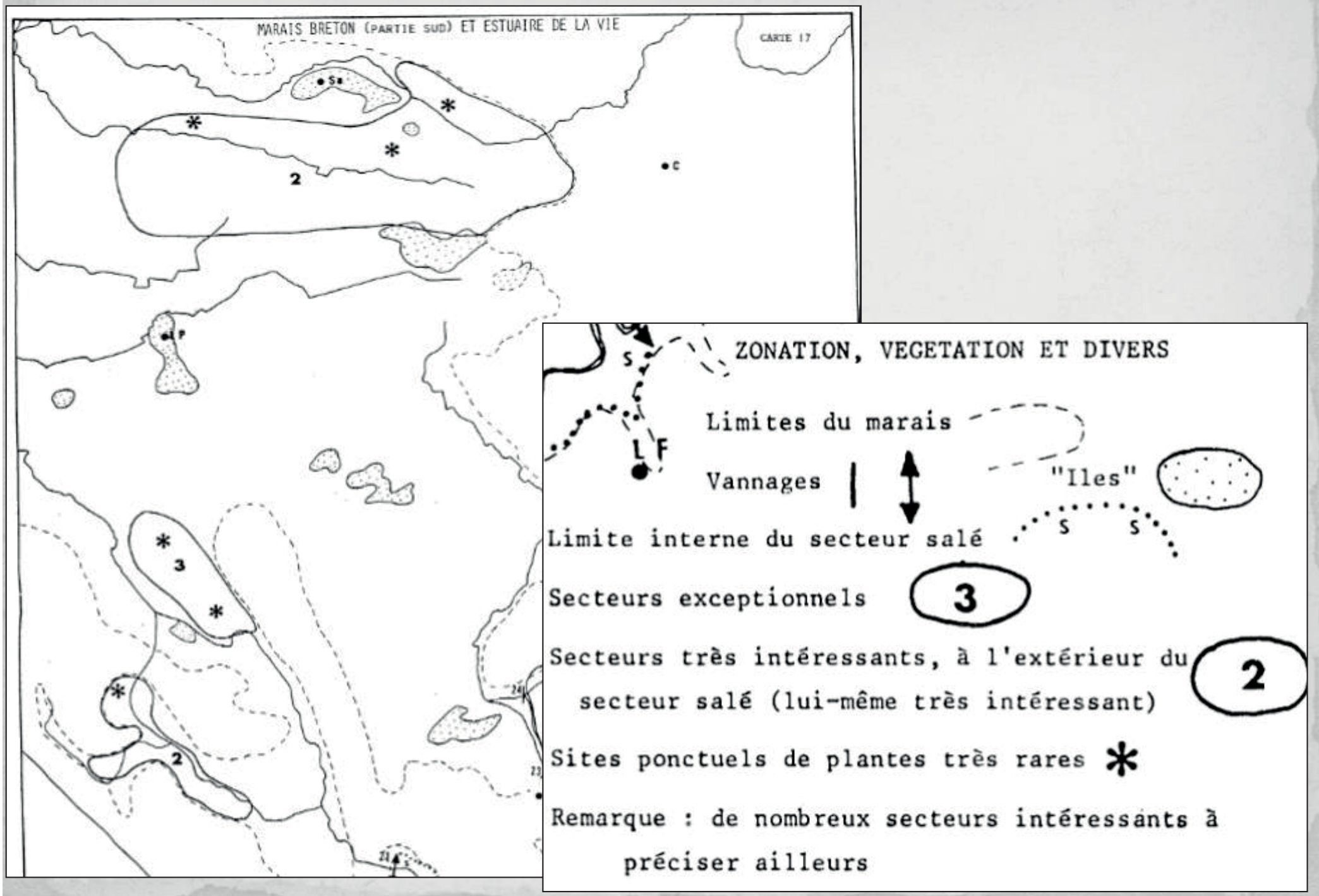

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

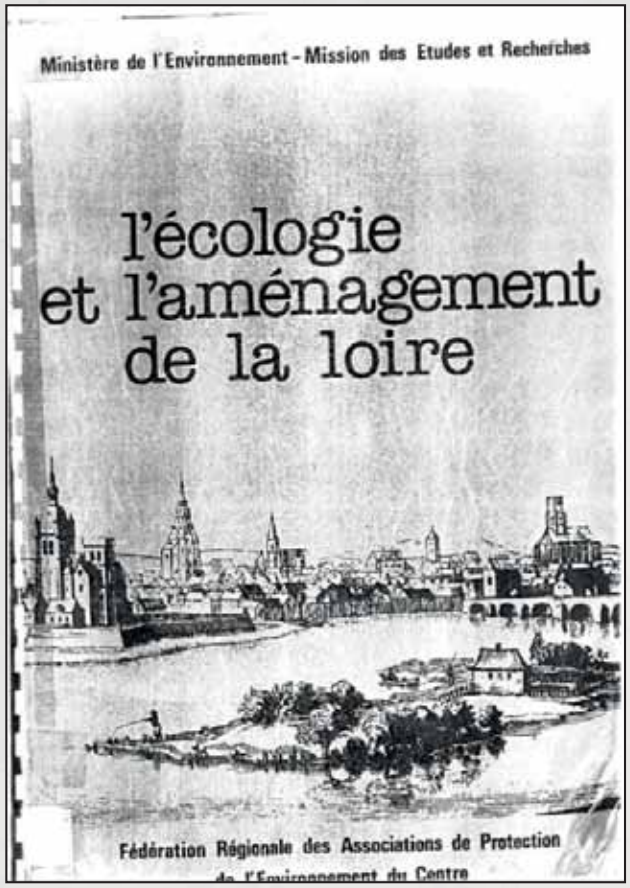

LA VEGETATION DE L'ESTUAIRE DE LA LOIRE;
INTERET, MODIFICATIONS RECENTES, URGENCE
DE MESURES DE PROTECTION .

2) LA PENETRATION VERS L'AMONT DE LA VEGETATION HALOPHILE.

Il y a donc, à l'aval de l'estuaire, un certain nombre d'espèces maritimes : mais toutes n'atteignent pas Paimboeuf, puisqu'Armeria maritima ne dépasse pas la petite île Saint-Nicolas, Salicornia ramosissima le Moulin Perret, Centaurium tenuiflorum les abords de Paimboeuf.

Plus en amont, il reste un îlot nettement maritime à la pointe de l'île du Petit Carnet, avec la limite de plusieurs espèces halophiles : Plantago maritima, Lepturus filiformis, Festuca rubra var. littoralis. Il a été respecté lors d'une implantation industrielle récente, mais on peut craindre pour sa survie dans les conditions nouvellement crées.

D'autres espèces pénètrent beaucoup plus loin. Sur la rive droite, Glyceria maritima, Glyceria procumbens, Spergularia salina remontent jusqu'à l'île de Pierre Rouge, Polypogon monspeliense jusqu'à l'île Pipy. Glaux maritima atteint l'ouest de l'île de la Maréchale, Triglochin maritimum et Aster tripolium l'est de celle-ci.

Au-delà, il n'y a plus d'espèces véritablement maritimes, mais il en reste un certain nombre légèrement halophiles, avec Carex divisa, Juncus gerardi, Alopecurus bulbosus, Trifolium resupinatum, abondantes jusqu'au niveau de Couëron.

Dupont P., 1981 - La végétation de l'estuaire de la Loire ; intérêt, modifications récentes, urgences de mesures de protection. *In* : FRAPEC (éds), 1981 - *L'écologie et l'aménagement de la Loire : bilan des connaissances sur les différents paramètres écologiques du bassin de la Loire ; prise en compte dans les opérations d'aménagement et de gestion du fleuve*. Paris : France. Ministère de l'environnement, 123-144.

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

LE RESEAU HYDROLOGIQUE
ET LES ACTIVITES AGRICOLES
DES ZONES HUMIDES BORDANT
L'ESTUAIRE DE LA LOIRE

(Contrat O. R. E. A. M.)

CLASSEMENT DES PRAIRIES EN FONCTION DE LA VALEUR FOURRAGERE
ET DE L'HUMIDITE .ZONE LAVAU /ROHARS.

MESOPHILE -Qualité BONNE

MESOPHILE - Qualité ASSEZ BONNE

De MESOPHILE à MESO-HYGROPHILE - Qualité ASSEZ BONNE

MESO-HYGROPHILE - Qualité ASSEZ BONNE

MESO-HYGROPHILE - Qualité PASSABLE

1979

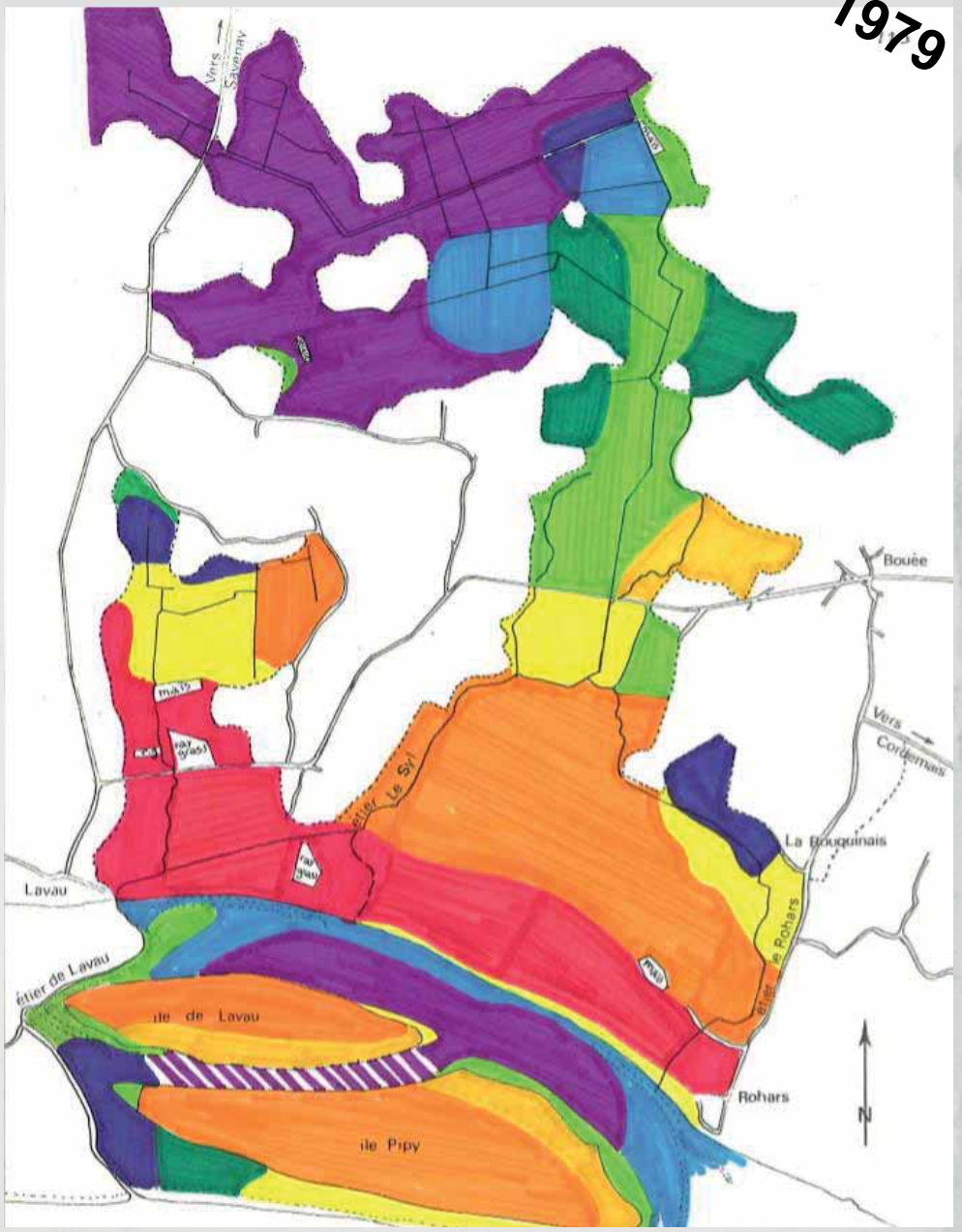

Dupont P., Leauté J.-P., 1979 - *Le réseau hydrologique et les activités agricoles des zones humides bordant l'estuaire de la Loire*. Nantes : Université de Nantes. Laboratoire d'écologie et de phytogéographie, 167 p.

Gestion des milieux agricoles

La prairie naturelle doit être réhabilitée, rendue plus compétitive. C'est le seul moyen de stopper la mise en culture généralisée. Celle-ci se justifie d'ailleurs de moins en moins, au moment où la Communauté européenne envisage de geler de vastes surfaces céréalières, d'abandonner les sols les moins rentables.

Gestion des milieux agricoles

Exemple

g. 2354

LA VALEUR FOURRAGERE DES ESPECES SPONTANEES ET LA GESTION
DES ZONES HUMIDES ESTUARIENNES ET ARRIERE-LITTORALES
DU CENTRE-OUEST DE LA FRANCE

par Pierre DUPONT

I - SITUATION, INTERET FLORISTIQUE, MODES d'OCCUPATION

De très vastes zones humides s'étendent dans le Centre-Ou
la France, de l'estuaire de la Vilaine à celui de la Gironde. Qua
ordinairement de "marais de l'Ouest", elles ont une superficie su
re à 200000 hectares. Résultant du comblement progressif, après l
transgression flandrienne, de golfes, d'estuaires, de zones isolé
des cordons dunaires, elles se situent en presque totalité en des

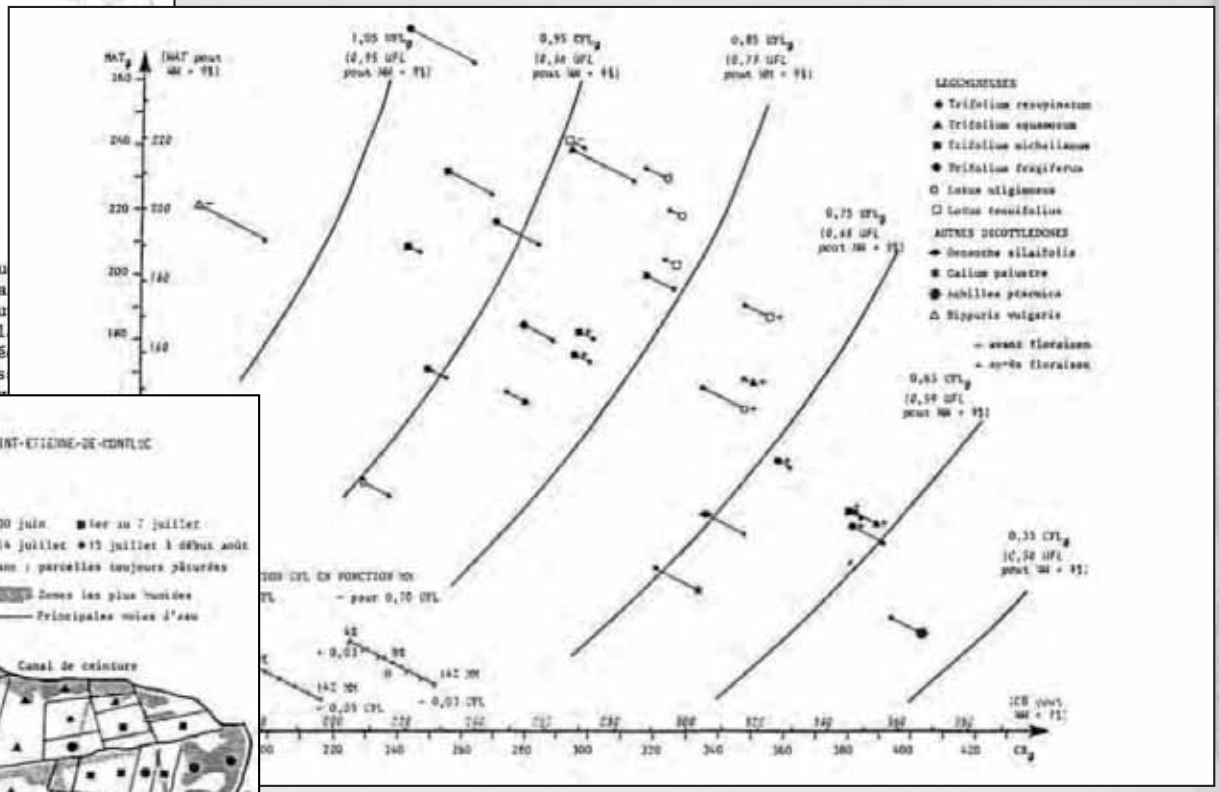

Dupont P., 1986 - La valeur fourragère des espèces spontanées et la gestion des zones humides estuariennes et arrière littorales du centre ouest de la France. *In* : FFSPN, 1986 - *Régions défavorisées et protection de l'environnement : politique agricole commune (colloque de Toulouse, 16-17-18 octobre 1986)*. Paris : Fédération française des Sociétés de protection de la nature, 346-363.

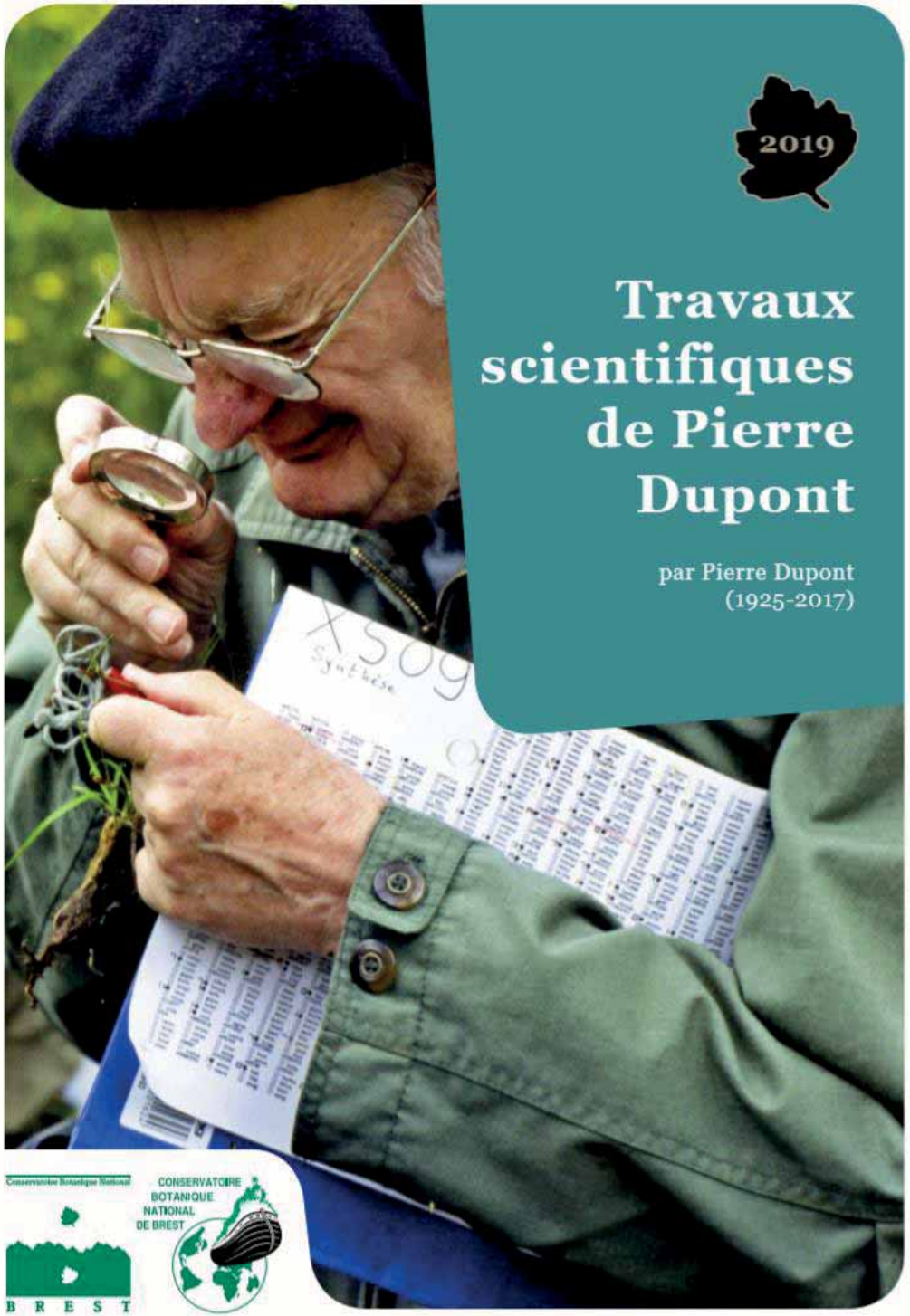
2019
Travaux scientifiques de Pierre Dupont
par Pierre Dupont
(1925-2017)
Conservatoire Botanique National
BREST
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BREST

Merci de votre attention

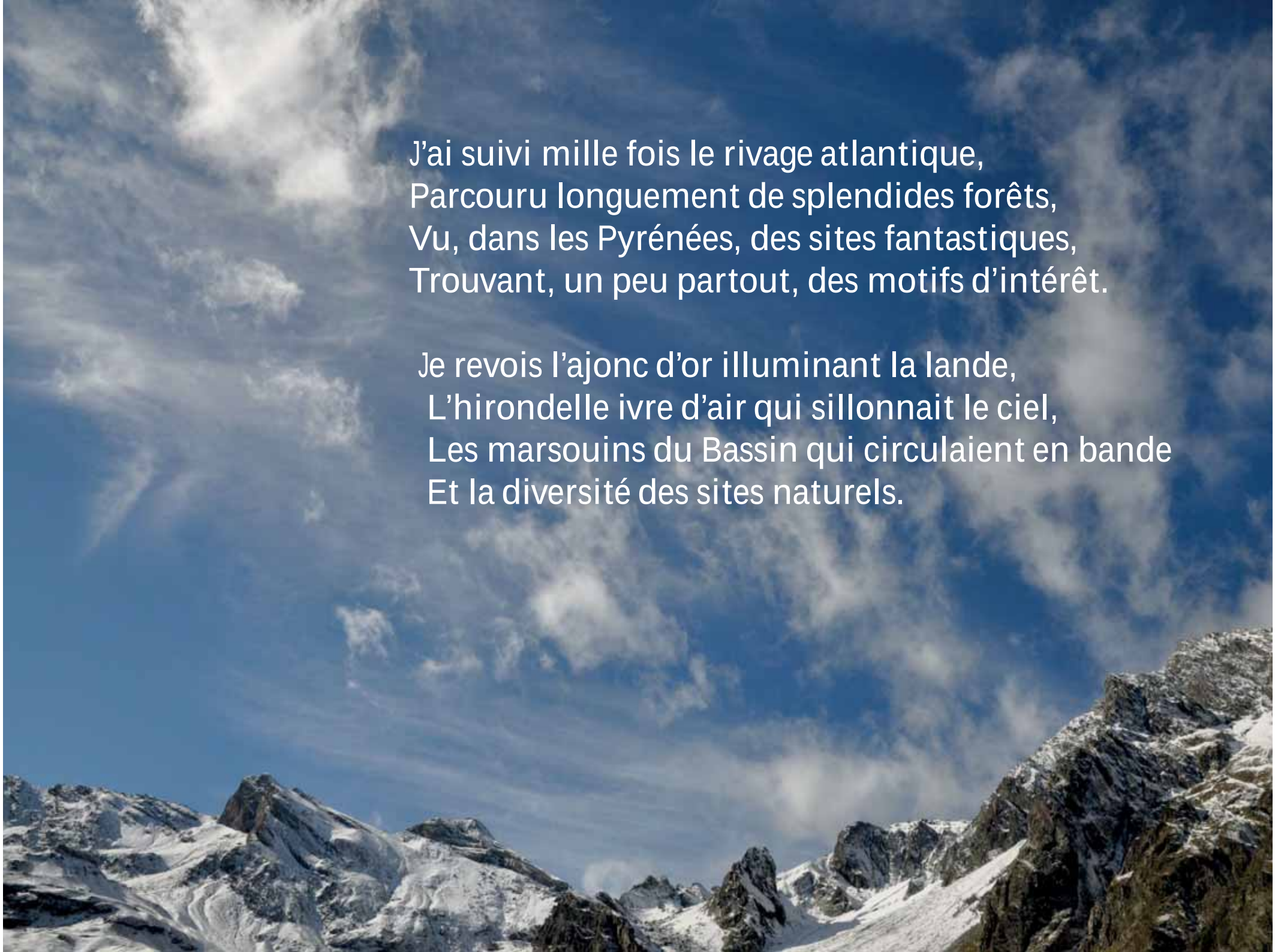

J’ai suivi mille fois le rivage atlantique,
Parcouru longuement de splendides forêts,
Vu, dans les Pyrénées, des sites fantastiques,
Trouvant, un peu partout, des motifs d’intérêt.

Je revois l’ajonc d’or illuminant la lande,
L’hirondelle ivre d’air qui sillonnait le ciel,
Les marsouins du Bassin qui circulaient en bande
Et la diversité des sites naturels.

Politiques et projets d'aménagement du territoire

Exemple

Construction du Barrage d'Arzal (estuaire de la Vilaine) 1965-1970